

K

Kaléidoscope

Le développement collectif
dans tous ses états

VOL.1 - N°3 - HIVER 2014

DOSSIER:
**La nouvelle économie de
proximité, pour un projet
de société durable et solidaire**

TERRITOIRES NUMÉRIQUES :
Québec, la ville
aux 1001 données

SOCIALE FICTION :
Sol au monde
(Hommage à Marc Favreau)

l'accorderie



COUVERTURE:
Nadine, Antonio et Manon sont membres des Accorderies de Montréal-Nord et Hochelaga-Maisonneuve. Ils échangent services et sourires sous le signe de la coopération. Les Accorderies sont présentées à la page 30.

RUBRIQUES

01 LE MOT DE LA RÉDACTION

Le développement collectif

Par Mélanie Chabot

02 POLITIQUES PUBLIQUES

**Point de mire sur la Troisième
Politique nationale de la ruralité**

Par Bernard Vachon

06 PRATIQUES CITOYENNES

**Vers un Observatoire du
développement de l'Outaouais**

Par Martin Robitaille

09 TERRITOIRES NUMÉRIQUES

**Québec, la ville aux
1001 données**

Par Sophie Clerc

12 INTERNATIONAL

**Redéfinir les Objectifs du
Millénaire pour le développement
après 2015**

Par René Lachapelle

40 SOCIALE FICTION

**Sol au monde
(Hommage à Marc Favreau)**

Par David Goudreault

42 ÉTUDES DE K

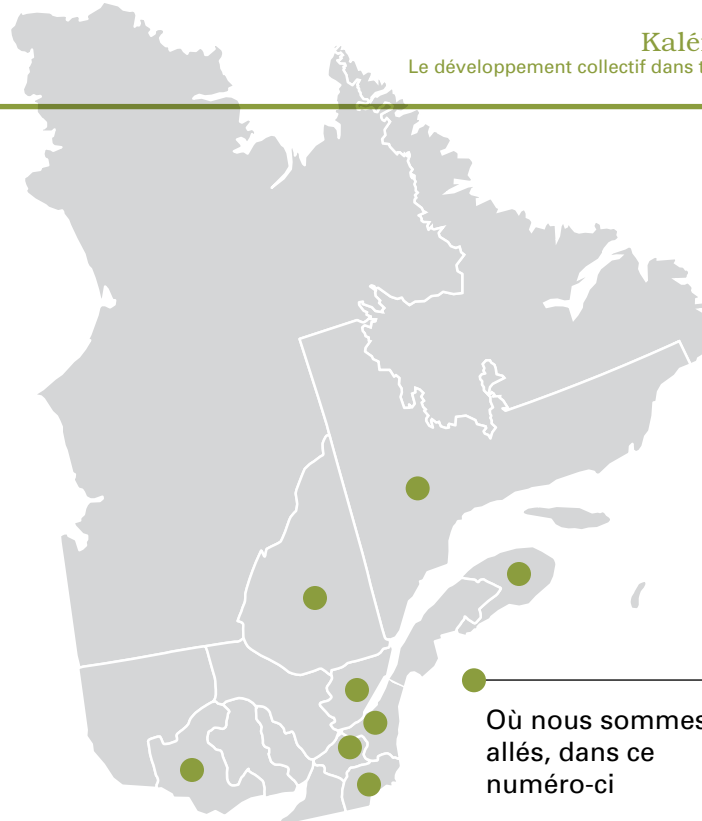
Par Sophie Clerc, Amélie Germain
et Manon Leroux

45 TOUTE UNE HISTOIRE

**Québec, 1880: le paradis
des compagnies minières**

Par Yanic Viau

47 RADAR CULTUREL



Où nous sommes
allés, dans ce
numéro-ci

**Retrouvez-nous
sur MÉDIAK.ca**

DOSSIER

La nouvelle économie de proximité

INTRODUCTION

**16 La nouvelle économie
de proximité, pour une
société durable et
solidaire**

Par Mélanie Chabot

**24 Le défi de la
gouvernance territoriale
partagée**

Par Simon St-Onge

HAUT-PARLEUR

**18 Économie de proximité,
capitalisme et crise
écologique: l'urgence
en la demeure**

Par Louis Favreau

**28 Mobilisés pour
la proximité**

Par Véronique Chagnon

**32 L'approche
multifonctionnelle au
service des intérêts
multiples des
communautés**

Par Mélina Schoenborn

REGARDS CROISÉS

**21 L'économie de proximité
sous la loupe de la
France et du Québec**

avec Jean-François Aubin
et Cyril Kretschmar

Par Sophie Clerc

**35 La forêt publique:
par qui, pour qui?**

Par Myriam Thériault

Le développement collectif

Parce que l'avenir nous appartient

par **Mélanie Chabot**, rédactrice en chef

Pour la nouvelle année, une amie m'a transmis les vœux d'Ariane Mnouchkine¹, femme de théâtre gigantesque, fondatrice du Théâtre du Soleil, lequel a 50 ans cette année. C'est que chaque année, le journal indépendant *Mediapart* termine l'année avec des vœux citoyens qu'il diffuse avant ceux du président de la République française, façon pour ce site d'information et de débat « de dire que la République n'est pas la propriété d'un seul, mais le bien de tous » et que l'avenir appartient, en propre, à ses citoyens.

« *Déclarons-nous, tous, responsables de tout* », lance Ariane Mnouchkine en invitant les lecteurs de *Mediapart* à entrer dans ce « chantier des chantiers », « *ce chantier sur la palissade duquel, dès les élections passées, nos élus s'empressent d'apposer l'écriteau: "Chantier Interdit Au Public".* » « *L'État, en l'occurrence, c'est nous* », ajoute-t-elle, en nous encourageant à expérimenter, à rejoindre ces innombrables « *laboratoires* », où « *à tant de questions et de problèmes, des femmes et des hommes trouvent des réponses, imaginent et proposent des solutions qui ne demandent qu'à être expérimentées et mises en pratique, avec audace et prudence, avec confiance et exigence.* »

Et c'est parce qu'il est précisément question, dans les pages de *Kaléidoscope*, de ces hommes et de ces femmes, engagés dans ce vaste chantier démocratique, visant la définition d'un projet de société durable et solidaire, que j'ai eu envie de vous transmettre, à mon tour, ces vœux d'épopée. Parce que, oui, c'est précisément « *de ces petits exemples courageux qui incitent au*

courage créatif » dont il est ici question. Et cela, sans complaisance: « *Que l'échec soit notre professeur, pas notre censeur* » nous rappelle l'artiste à juste titre. « *Cent fois sur le métier remettons notre ouvrage. Scrutons nos éprouvettes minuscules ou nos alambics énormes afin de progresser concrètement dans notre recherche d'une meilleure société humaine.* »

Et à ceux qui croient qu'il ne s'agit là que d'expériences marginales, qui pansent, sans plus, les ratés du modèle de développement dominant, elle nous rappelle que « *c'est du minuscule au cosmique que ce travail nous entraînera et entraîne déjà ceux qui s'y confrontent.* » Et, faisant un salut à Pablo Neruda et à Victor Hugo, elle ajoute: « *Comme les poètes qui savent qu'il faut, tantôt écrire une ode à la tomate ou à la soupe de congre, tantôt écrire Les Châtiments.* »

En somme, ce qu'Ariane Mnouchkine nous rappelle, c'est que nous sommes au « *début d'une histoire et non pas à sa fin désenchantée* » et que nous avons « *une œuvre, faite de mille œuvres, à accomplir, ensemble* ».

Ce dont il est question, ici, c'est de notre développement collectif, de cet avenir qui nous appartient et à la construction duquel nous devons prendre part, tous, pour que cet avenir nous ressemble.



1. <http://www.mediapart.fr/journal/france/311213/les-voeux-d-epopee-d-ariane-mnouchkine?onglet=full>

Point de mire sur la Troisième Politique nationale de la ruralité

La 3^e Politique nationale de la ruralité a été dévoilée et signée au Salon rouge de l'Assemblée nationale le 5 décembre dernier. Elle sera appliquée à compter du mois d'avril 2014 pour une période de 10 ans. Exploration des mérites et des défis de cette nouvelle mouture.

par **Bernard Vachon**

Spécialiste en développement local et régional, en décentralisation et gouvernance territoriale, **Bernard Vachon** est professeur retraité du département de géographie de l'UQÀM. Il a été membre du Groupe de travail pour le renouvellement de la Politique nationale de la ruralité – PNR 3.

Nous sommes tous modernes. Nous vivons à la ville ou à la campagne. La mobilité accrue des personnes, des biens et des systèmes de production rend désormais la campagne plus accessible, ce qui lui permet d'être désirée, fréquentée et occupée plus aisément et par un plus grand nombre. Ce qui ne signifie pas toutefois que les problèmes de déclin et de dévitalisation ne sont plus présents en milieu rural. De trop nombreuses communautés rurales, particulièrement en régions périphériques et intermédiaires, sont encore aux prises avec le départ de leurs jeunes, la fermeture des services, la dégradation des milieux de vie, etc. La ruralité est devenue plurielle et une politique qui lui est consacrée doit en tenir compte.

Adoptée en décembre 2001 et renouvelée en 2007 pour une période de sept ans, la Politique nationale de la ruralité (PNR) s'est avérée très populaire auprès des communautés rurales qui, se l'appropriant, ont su multiplier au cours des dernières années les projets et initiatives de toutes sortes. Ces réalisations, nombreuses et diversifiées, ont permis non seulement une meilleure compréhension des problématiques de développement auxquels plusieurs municipalités rurales sont confrontées, mais aussi de déployer des efforts concertés et d'engager des actions ciblées pour le renouveau et le dynamisme du Québec rural. Dans un rapport publié en 2010, L'Organisation de

coopération et de développement économiques (OCDE) évaluait très favorablement les politiques rurales québécoises en affirmant que : « Par ses politiques rurales, le Québec est un exemple pour les décideurs confrontés à des problèmes tels que l'éloignement, la dépendance des collectivités à l'égard des ressources naturelles et le développement des zones rurales.¹ »

Une politique ancrée dans la réalité locale

D'entrée de jeu, il faut souligner le caractère décentralisé de cette politique, sa mise en œuvre n'ayant pas été confiée aux fonctionnaires d'un ministère localisé à Québec, mais aux élus des MRC. Il y a là une marque de confiance de l'État central envers le pouvoir local qu'il faut saluer. Localement, les élus administrent le budget des Pactes ruraux (la principale mesure de la politique) en fonction des projets qui émanent du milieu, lesquels reflètent à la fois les besoins et les spécificités des communautés. La mobilisation, le rêve et la créativité font ainsi naître des projets qui sont à la source du dynamisme renouvelé du monde rural.

La démarche démocratique dont est issue la PNR est sans aucun doute un autre élément qui la rend si populaire et si près des réalités vécues. Comme pour les deux versions qui l'ont précédée, la PNR 3 est le résultat d'une intense phase de consultation réalisée à travers tout le Québec – notam-

ment par le biais de la coalition Solidarité rurale du Québec (SRQ) – et qui a permis de comprendre la diversité des problématiques rurales et les attentes des communautés. À cela, il faut ajouter la prise en compte dans son élaboration des nombreux avis déposés au Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) par les associations municipales et des régions, les commissions scolaires, les centres locaux de développement (CLD) et autres organismes, de même que les recommandations formulées par le Groupe de travail mis sur pied par le MAMROT pour faire un bilan des deux premières moutures de la politique et formuler des recommandations au ministre.

La PNR n'est donc pas le produit d'un exercice intellectuel, mais le résultat d'une démarche attentive qui a conduit à l'élaboration de mesures d'intervention adaptées aux réalités définies sur la base d'informations recueillies sur le terrain. En corollaire, cette politique suppose l'application en amont du principe de modulation et l'instauration d'un dialogue interministériel inspiré d'une volonté en faveur d'une gestion de type transversal. Il y a ici des devoirs évidents à faire à l'intérieur de l'appareil gouvernemental.

Un choix en faveur de l'intersectorialité et de la concertation

Car le développement territorial requiert une approche globale, non sectorielle. Pour y arriver, il faut que tous les secteurs de la vie économique, sociale et culturelle soient réunis autour d'une même table, se donnent une vision commune et élaborent ensemble le « projet de territoire ». La concertation prend ici tout son sens. Dans ce contexte, il faut souligner le choix qui est fait en faveur de l'approche intersectorielle pour plus de synergie et de cohérence entre les partenaires des milieux dans le processus d'élaboration des stratégies et plans de développement des collectivités rurales. Une approche déjà appliquée dans plusieurs MRC, mais que la PNR 3 souhaite voir se généraliser.

La reconnaissance du travail des agents de développement rural (ADR) au sein de la



L'anse du Bic dans le Bas-Saint-Laurent.

PNR 3 ne peut que favoriser ce travail de concertation. Leur rôle étant désormais bien défini, leurs effectifs passeront de 136 à 155. La coalition Solidarité rurale du Québec continuera à assurer leur formation et leur encadrement. Constituant la courroie de transmission entre la politique et le milieu, les agents de développement rural sont des animateurs, stimulateurs, jardiniers de projets et accompagnateurs des porteurs de projet. Un métier stimulant, mais ô combien exigeant, qui se nourrit de passion.

Une politique axée sur l'innovation

La PNR favorise, par diverses mesures, l'expérimentation et le développement d'expertises dans des domaines porteurs pour l'avenir du monde rural. Les Laboratoires ruraux (33) et Groupes de travail (8) de la PNR 2 ont fait un travail remarquable à cet égard, mettant en route des recherches et des projets appliqués inédits et produisant des rapports précieux.

Ce caractère innovant de la Politique se trouve renforcé dans la PNR 3 par la création des « Pactes plus » et des mesures spécifiques consacrées à la compilation et à la diffusion des connaissances. Les plans →

La PNR est le résultat d'une démarche attentive qui a conduit à l'élaboration de mesures d'intervention adaptées aux réalités définies sur la base d'informations recueillies sur le terrain.

**Constituant
la courroie de
transmission entre
la politique et
le milieu, les agents
de développement
rural sont des
animateurs,
stimulateurs,
jardiniers de projets
et accompagnateurs
des porteurs
de projet.**

de communication numériques (plateforme numérique d'échanges) seront largement mis à profit. Il importe que tous les acteurs du milieu rural aient accès à ce champ de connaissances et puissent capitaliser sur ces gisements d'information. Enfin, des outils, sous forme d'indicateurs, seront mis à la disposition de chaque communauté pour mesurer sa vitalité sociale locale et agir pour la stimuler.

Quelques oubliés

Le grand objectif de la PNR 3 est de « fournir au milieu rural les appuis et les moyens pour qu'il puisse continuer à agir afin de rendre les territoires ruraux attractifs au regard de l'emploi et de la qualité de la vie ». À cet égard, on peut regretter l'absence d'un budget d'investissement en matière d'infrastructures et d'équipements, mis à la disposition des MRC. Il faut espérer l'ouverture et l'écoute attentive des ministères concernés par la ruralité, et l'instauration progressive d'une administration transversale des territoires ruraux, pour que des investissements en ces matières se fassent en réponse aux besoins et requêtes des milieux.

Par ailleurs, comme plusieurs observateurs et acteurs du monde rural l'ont souligné, il aurait été souhaitable que la PNR 3 accorde une place explicite à la dimension culturelle du développement rural, comme moteur économique, mais aussi comme composante incontournable de l'identité et de la vitalité rurales. Il aurait fallu des mesures spécifiques et inédites pour la protection et la mise en valeur des patrimoines paysager, bâti et immatériel. À défaut de ces provisions dans la Politique, les projets soumis dans le cadre des Pactes ruraux et des nouveaux « Pactes plus » sauront peut-être démontrer l'importance que les communautés locales accordent à la culture.

Une ruralité en pleine mutation qui pose plusieurs défis

Sur le Québec rural souffle actuellement un puissant désir de campagne. Un désir qui explique les mouvements d'exode urbain, la réappropriation et le renouveau des territoires ruraux. Rêvée et convoitée, la cam-

pagne est réoccupée et recomposée autrement. Après des décennies d'abandon, les territoires ruraux voient leur attractivité renforcée et devenir des lieux choisis pour vivre, travailler et se divertir. Depuis la fin des années 1950, la campagne est passée progressivement d'un monde essentiellement agricole à un monde plus complexe, multifonctionnel, où l'agriculture n'est plus qu'une composante parmi d'autres. Les quelque 28 900 fermes restantes du Québec – pour environ 1000 municipalités rurales – cohabitent avec d'autres fonctions pour assurer l'occupation et la vitalité des espaces ruraux.

Rompre avec l'imaginaire d'une représentation du territoire qui marginalise le monde rural est une condition de la compréhension du Québec actuel. C'est à cette condition qu'il sera possible d'apporter plus de justice aux régions rurales laissées pour compte durant cinq décennies au nom d'une certaine rationalisation des politiques publiques tournée vers l'industrialisation et l'urbanisation. Apporter plus d'équilibre aussi dans le développement territorial, avec la perspective d'une occupation dynamique des régions et de la complémentarité ville/campagne pleinement assumée. Prendre enfin toute la mesure de la ruralité nouvelle et plurielle dans ses dimensions démographique, économique, sociale, culturelle et écologique. Voilà les enjeux des territoires ruraux en ce début du XXI^e siècle.

Pour le maintien de la ruralité à la campagne

L'espace rural se transforme, ses activités se diversifient, sa population composée d'une proportion de plus en plus importante de néoruraux (largement des ex-urbains) se fait hétérogène, et à plusieurs endroits subit les empiètements de la ville. Ce contexte menace la spécificité rurale. Faute de vigilance et de mise en œuvre de mesures appropriées, le monde urbain imposera son style, ses formes et sa dynamique, se substituant progressivement (ou brutalement) aux caractéristiques fondamentales de la ruralité à la source de son identité. Le projet rural choisi ne saurait prendre cette voie.

Le maintien de la ruralité dans les cam-

pagnes est un leitmotiv à promouvoir et à défendre, refusant les scénarios de la « ville à la campagne ». La modernité n'est pas exclusive à l'urbanité et sa présence en milieu rural n'est pas forcément signe d'un processus d'urbanisation. Il faut désormais apprendre à gérer la modernité rurale tout en lui assurant un visage et une dynamique qui lui soient propres. La campagne à promouvoir n'est pas en attente d'urbanisation. Elle recèle un potentiel considérable dont les mesures de protection et de mise en valeur appropriée en feront un partenaire de premier plan dans les efforts collectifs à déployer, pour imaginer des solutions globales d'aménagement du territoire pour le Québec habité que l'on souhaite collectivement construire.

Le monde rural n'appartient pas à un monde révolu, mais offre un cadre de vie, de travail et de détente tout à fait apte à souscrire à la société moderne, dans un rapport d'interdépendance et de complémentarité avec la ville, alors que de nombreux secteurs de l'activité économique se dématérialisent, que les technologies d'information et de communication se généralisent et que la recherche d'une meilleure qualité de vie devient un facteur de localisation. Autant de réalités actuelles qui expliquent la reconquête et la recomposition des territoires ruraux... que la PNR 3 doit accompagner et soutenir. /



Signature de la 3^e Politique nationale de la ruralité le 5 décembre 2013. De gauche à droite : M. Michel Adrien, vice-président de l'ACLDQ, M^{me} Claire Bolduc, présidente de SRQ, M. Gaétan Lelièvre, ministre délégué aux Régions et ministre responsable de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, M^{me} Pauline Marois, première ministre, M. Sylvain Gaudreault, ministre du MAMROT, M. Bernard Généreux, président de la FQM, et M. Robert Coulombe, président ex-officio de l'UMQ.

Pour aller plus loin :

Bernard Vachon, *Évolution récente du Québec rural, 1961 à 2013. De l'exode au puissant désir de campagne*. À paraître.

1. OCDE, *Examens de l'OCDE des politiques rurales : Québec, Canada*, juin 2010, 348 p.

Quelques-unes des mesures phares de la Politique nationale de la ruralité 2014-2024

- La mise en place de l'approche intersectorielle à l'échelle de chaque MRC, pour plus de synergie entre les partenaires
- Le renouvellement des Pactes ruraux qui engagent le gouvernement et les MRC en matière de développement rural et guident la réalisation de projets de développement
- Un réseau renforcé d'agents de développement rural, passant de 136 à 155, dont une partie sera affectée à la revitalisation des milieux en difficulté
- L'ajout des « Pactes plus » qui visent à encourager des projets territoriaux sur le long terme dans des domaines d'avenir
- De nouveaux outils mis à la disposition des communautés rurales tels qu'une plateforme numérique d'échange et des conférences en ligne
- Le transfert et la diffusion des connaissances acquises et des savoirs issus des « laboratoires ruraux »
- Le renouvellement du mandat de Solidarité rurale du Québec (SRQ) en tant qu'instance-conseil du gouvernement en matière de ruralité

Le maintien de la ruralité dans les campagnes est un leitmotiv à promouvoir et à défendre, refusant les scénarios de la « ville à la campagne ».

Vers un Observatoire du développement de l'Outaouais

La problématique de sectorisation des interventions en région est connue, tout comme celle liée au partage d'une vision commune du développement. Dans ce contexte, en Outaouais, des acteurs des secteurs économiques et sociaux se sont mobilisés afin de se doter d'un instrument commun de compréhension et d'intervention pour le développement de la région : l'Observatoire du développement de l'Outaouais (ODO).

par **Martin Robitaille**

Professeur au Département des sciences sociales de l'Université du Québec en Outaouais, **Martin Robitaille** est spécialisé en études du développement territorial et est membre du Centre de recherche en développement territorial (CRDT) et du Réseau québécois en innovation sociale (RQIS).

Dispositif d'observation mis en œuvre par un ou plusieurs organismes, un observatoire vise essentiellement à jeter un regard analytique sur un milieu – ou encore sur un phénomène ou une thématique particulière – en définissant et en évaluant l'état des connaissances qui y sont associées. Pour ce faire, il fait appel à des « observateurs » avisés, des chercheurs, des praticiens ou des spécialistes des questions qui font l'objet de l'analyse.

Généralement, les observatoires présentent leurs travaux sur des plateformes Web dans lesquelles on retrouve, en plus des documents de recherche et d'analyse, des données agrégées et restituées sous la forme de tableaux, de cartes, ou d'indicateurs statistiques et analytiques. Ces données, accessibles en ligne, permettent une meilleure prise de décision quant aux stratégies et actions à mettre en œuvre par les différents acteurs du milieu concerné.

D'autres observatoires choisissent, en plus, d'entretenir des liens très étroits avec leur milieu, en interagissant de façon continue avec celui-ci. Leur rôle devient alors plus « actif » : offre de formations, réalisation d'activités d'échange, de réflexion et de transfert de connaissance, organisation de colloques réponse à des mandats de recherche et d'analyse émanant des organismes du milieu, etc. Ces observatoires

qui adoptent, en plus de la veille, une position d'animation du milieu viennent appuyer un peu plus encore les différents acteurs dans leurs tâches de développement, de gestion et d'animation du territoire.

L'idée d'observatoire régional n'est pas nouvelle. D'autres régions du Québec se sont dotées d'un tel outil. Ceux des régions de l'Abitibi-Témiscamingue et de l'Estrie sont particulièrement inspirants et donnent une bonne idée de ce que peut devenir un observatoire original et innovant pour l'Outaouais.

Des expériences québécoises concluantes

L'Abitibi-Témiscamingue fait figure de pionnière puisque déjà, en 2000, elle s'était dotée de ce lieu de partage des connaissances sur la région. Ayant pour objectif d'amener la population et les décideurs vers une meilleure compréhension des problématiques régionales, l'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue (OBSERVAT) a permis une certaine démystification de la connaissance régionale, grâce au développement de moyens qui permettent une circulation accrue de l'information notamment par une mise en réseau des porteurs de connaissances.

Entièrement financé par la Conférence régionale des élus (CRÉ), il a pour mission



Aperçu de l'Outaouais et de la richesse de son territoire, prochainement objet d'étude de l'Observatoire du développement de l'Outaouais (ODO).

de colliger les recherches, études et statistiques portant sur la région. S'assurant aussi de décrire la réalité régionale par la production de portraits sectoriels couvrant une trentaine de thématiques – allant de l'économie à la ruralité, en passant par les transports et l'agriculture – ces portraits tentent de fournir le plus de données possible à l'échelle des MRC et sont remis à jour périodiquement. L'organisme anime aussi le milieu de la recherche en organisant des formations et en participant à divers colloques et groupes de réflexion. L'organisation de tels événements permet de faire le point sur des questions d'actualité ou encore de partager les résultats les plus probants des recherches récentes.

Créé en 2006, l'Observatoire estrien du développement des communautés (OEDC) se veut, quant à lui, un lieu dynamique d'échanges qui a pour mission de favoriser une meilleure connaissance de chacune des communautés de la région. Regroupant toutes les instances qui s'intéressent au développement des communautés dans tous les territoires de l'Estrie, cet observatoire vise à soutenir l'innovation en matière de développement des communautés par un partage d'expérience entre praticiens et chercheurs, bien sûr, mais aussi entre praticiens eux-mêmes. Il offre divers outils de connaissances, notamment le Tableau de bord des communautés de l'Estrie, qui est un

outil bien connu au-delà des frontières de la région elle-même.

Géré par un Conseil d'administration où siègent des représentants de l'Université de Sherbrooke, du Centre de santé et de services sociaux (CSSS), de l'Agence de la santé et des services sociaux (ASSSE), d'Emploi-Québec, de la Corporation de développement communautaire (CDC) et de la Ville de Sherbrooke, cet Observatoire regroupe plus d'une centaine de membres qui se réunissent deux fois par année autour de réflexions thématiques de développement des communautés. Son financement, très variable selon les années, est actuellement assuré par l'ASSSE, la CRÉ, la ville de Sherbrooke, Emploi-Québec et la Société d'aide au développement des collectivités (SADC).

On le voit, les observatoires de l'Abitibi-Témiscamingue et de l'Estrie se distinguent et se complètent à la fois sur divers aspects. Leurs missions, objectifs spécifiques, activités, formes de gouvernance et sources de financement ont inspiré les partenaires de l'Outaouais qui sont à développer depuis quelques mois un modèle hybride pour leur région. Un modèle rassembleur, qui pourra répondre à leurs besoins.

Vers un modèle hybride pour l'Outaouais

L'Observatoire du développement de l'Outaouais (ODO) vise à devenir un espace prépondérant de partage d'information, ➔

L'Observatoire du développement de l'Outaouais vise à devenir un espace prépondérant de partage d'information, de recherche et de mobilisation des savoirs et des pratiques sur le développement socioéconomique de la région.

**En choisissant
une structure
de gouvernance
partenariale qui
inclut les acteurs
du secteur privé,
public et parapublic,
l'Observatoire du
développement de
l'Outaouais souhaite
susciter un
dialogue constant
entre des
préoccupations
économiques,
sociales, culturelles et
environnementales.**

de recherche et de mobilisation des savoirs et des pratiques sur le développement socioéconomique de la région. À l'image de L'OBSERVAT, il s'agit donc de mettre en relation les connaissances économiques et sociales de l'Outaouais – ce qui inclut la problématique du développement des communautés – et de couvrir la connaissance de l'ensemble des secteurs d'activité socioéconomique propres à la région.

En souhaitant mettre en relations les citoyens, les chercheurs, les décideurs et les praticiens du développement, afin de soutenir la formation et le transfert de connaissances, il s'inspire également de l'expérience estrienne. En choisissant une structure de gouvernance partenariale qui inclut les acteurs du secteur privé, public et parapublic, avec un membership large et rassembleur, il souhaite pouvoir susciter un dialogue constant entre des préoccupations économiques, sociales, culturelles et environnementales. Cette inclusion des partenaires de la région dans la gestion de l'Observatoire apparaît essentielle afin d'en assurer la pérennité. Des expériences concluantes de partenariats, comme le portrait des communautés de l'Outaouais¹, militent d'ailleurs en ce sens.

Un projet structurant pour relever les défis de leur région

Par ce projet d'observatoire, l'Outaouais souhaite donc se doter d'une structure durable d'expertise et de référence sur le développement de leur région, une structure qui mobilise les savoirs et expériences des organismes de développement propre à leur territoire. Ainsi alimentés en informations socioéconomiques pertinentes quant au développement de leur région, les décideurs, les intervenants du milieu et les citoyens seront mieux outillés pour intervenir de façon intégrée et durable autour des enjeux régionaux déjà bien identifiés : le développement des communautés d'appartenance, la situation de région frontalière, les disparités urbaines/rurales, la démographie, l'entrepreneuriat, etc.

Trop souvent empêtrées dans des logiques sectorielles et organisationnelles, les

connaissances et les actions sur le développement de la région ont longtemps souffert d'un manque de cohérence et d'une adaptation mitigée aux réalités des communautés. Le partenariat issu du Portrait des communautés de l'Outaouais a bien montré comment le partage d'une vision commune et d'outils de développement peut faire converger des pratiques sociales autour d'enjeux communs. C'est dans cette continuité que l'ODO entend devenir un espace d'analyse, dynamique et stratégique, des imbrications entre des logiques économiques, sociales, territoriales et environnementales et qui permettra d'outiller les institutions, les intervenants et la population dans l'optique d'un développement territorial intégré qui vise la satisfaction des besoins essentiels de la population. /

Pour aller plus loin :

L'Observatoire estrien du développement des communautés (OEDC) regroupe une soixantaine d'acteurs du développement des communautés, de partout en Estrie. Il est né d'une mobilisation des partenaires désireux de se doter d'outils pour améliorer la qualité de vie dans leurs communautés. De nombreuses informations sont disponibles sur le site : <http://www.oedc.qc.ca/>

L'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue a pour mission de colliger en son centre de documentation les recherches, études et statistiques portant sur l'Abitibi-Témiscamingue. La région fait figure de pionnière en se dotant de ce lieu de brassage des idées et de partage des connaissances. Une mine d'informations est disponible sur leur site : <http://www.observat.qc.ca>

1. <http://www.communautesoutaouais.org/>

Québec, la ville aux 1001 données

En mettant à disposition du grand public ses bases de données, la Ville de Québec rejoignait les grandes villes mondiales « ouvertes ». L'accès à ces informations, trop longtemps « tabletées », redéfinit les liens entre citoyens et décideurs, appelant à une plus grande participation pour les uns et à plus de transparence pour les autres. Une révolution numérique qui n'est pas sans défi.

par **Sophie Clerc**

Maxime, Samuel et Jérôme, finissants en technique informatique du Cégep de Limoilou, arboraient un sourire de satisfaction lors de la présentation des travaux de fin de session dans le cadre de l'exposition TI-GVQ 2012, grande foire annuelle organisée par les spécialistes du numérique des grandes villes du Québec¹. « Le fait de produire des applications web et mobiles pouvant être utiles dans le quotidien des gens, c'est très motivant ! » s'exclame Maxime. Parmi ces applications de « la vraie vie », on trouve « Parkmoi.com » qui permet au conducteur désespéré en ville de trouver les stationnements à proximité de son lieu de destination.

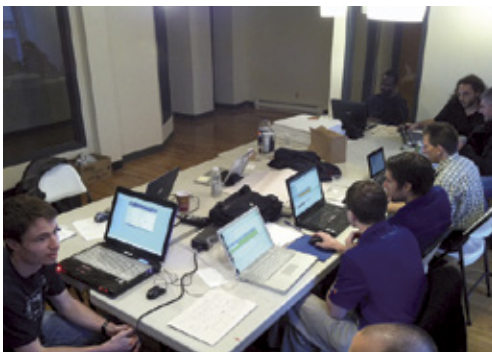
Ces projets pédagogiques et pratiques n'auraient pu voir le jour sans la mise à disposition par la Ville de plusieurs de ses données, accessibles depuis l'hiver à tout un chacun par l'intermédiaire de son portail donnees.ville.quebec.qc.ca. Quel genre d'information y trouve-t-on ? « C'est un monde in-

fini de possibilités ! » s'enthousiasme Denis Deslauriers, directeur du service des technologies de l'information et des télécommunications à la Ville de Québec, en charge du dossier. « L'information est très variée tant dans son contenu que dans sa forme, allant des fontaines [à boire] à l'horaire des activités de loisir, aux panneaux de signalisation de la ville, en passant par la liste des travaux routiers ou encore des parcs. Et ce n'est qu'un début ! »

Quand les « hackers » s'en mêlent

Un début prometteur qui s'explique notamment par la mobilisation citoyenne qui a précédé la libération de ces données. Regroupés au sein du mouvement « Capitale ouverte² », des trentenaires impliqués dans l'industrie du web et des technologies numériques sont allés frapper à la porte de la Ville, revendications sous le bras. Faisant valoir que les données non nominatives rassemblées par la Ville sont de nature publique, qu'elles appartiennent aux citoyens et qu'elles doivent être accessibles dans un format ouvert à ces der- ➔

Sophie Clerc est rédactrice, membre de l'équipe de rédaction de la revue *Kaléidoscope* et de son comité d'orientation éditoriale.



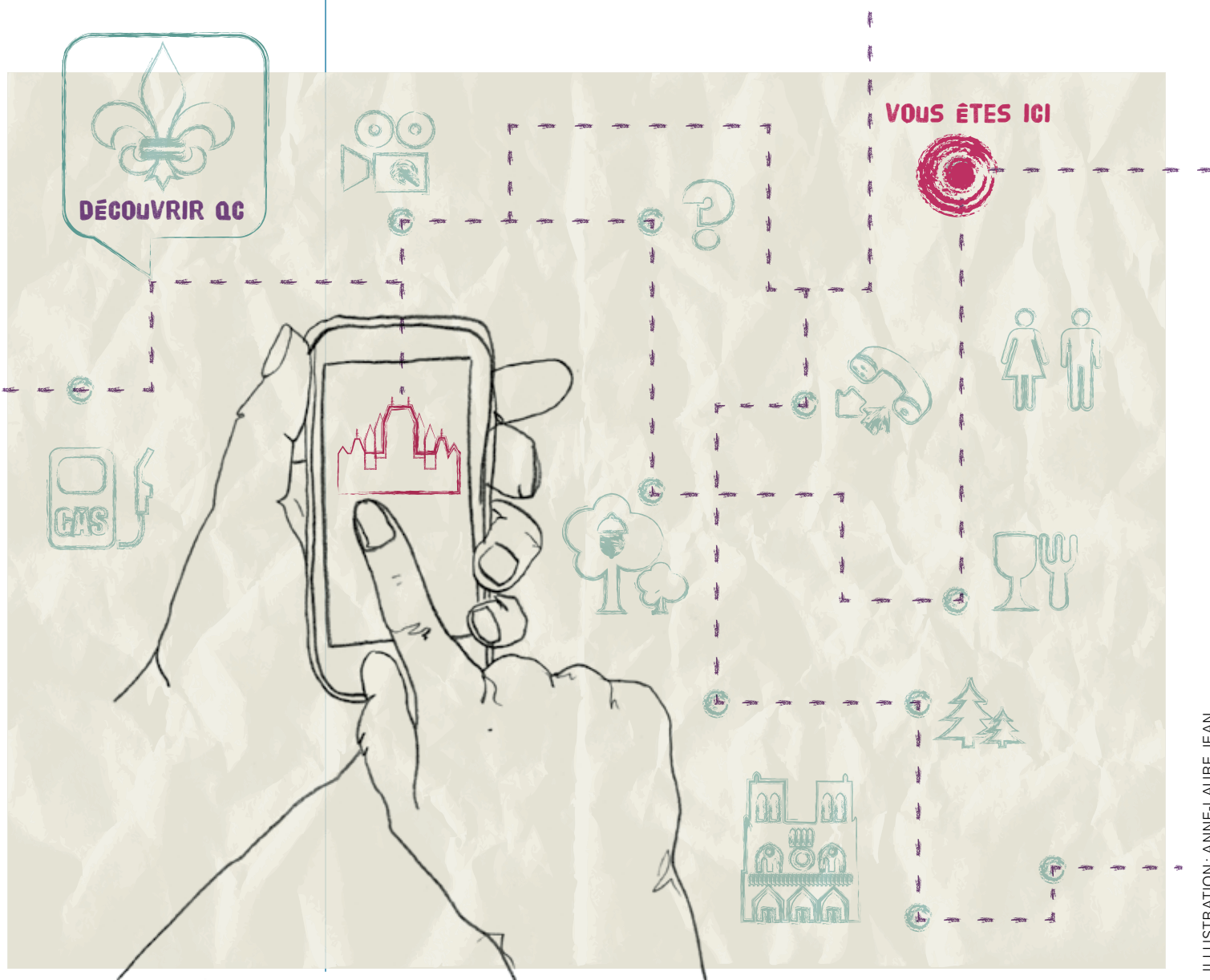
Participants aux «hackathon» du 12 novembre 2011 organisés conjointement par «Capitale ouverte» et la Ville de Québec.

niers, ils ont trouvé en la personne de Denis Deslauriers, une oreille très réceptive.

Préalablement à la mise en ligne du portail, « Capitale ouverte » a organisé, avec le soutien de la ville, un *hackathon* collaboratif : au courant de l'automne 2011, plus d'une trentaine de férus de l'informatique se sont retrouvés aux aurores, cafés fumants sous la main, pour développer des applications utiles pour les citoyens. Et plutôt que d'aller chercher illégalement l'information nécessaire, les « hackers » se sont vus remettre par la Ville les bases de données pertinentes. « Les données font partie du bien commun », rappelle l'expert en TIC de la Ville de Québec. *In fine*, les

projets développés se sont avérés plus astucieux les uns que les autres, allant de la possibilité d'éviter les chantiers routiers de l'agglomération (dev.zonecone.ca) à la localisation du livre tant désiré dans la bibliothèque la plus près de chez soi (hackathonqc.librarieshub.com).

Denis Deslauriers ne tarit pas d'éloges sur ces nouveaux militants numériques : « On dispose d'une force citoyenne créative qui œuvre au service de la communauté ! » Replacer le citoyen au cœur de la vie démocratique est d'ailleurs une des pierres angulaires du mouvement appelant à l'ouverture des données dans tous les organismes publics québécois. « Le portail de la Ville de



Québec et les données qui y sont accessibles permettent désormais au citoyen de s'outiller afin de jouer pleinement son rôle de première ligne au sein de notre démocratie municipale», avance Dave G. Pelletier, cofondateur de « Capitale Ouverte ». « Dans le contexte de collusion et de corruption que nous connaissons, ce rôle est d'autant plus important. Les citoyens ont conscience qu'il doit y avoir une surveillance accrue de nos institutions, une sorte de *watchdog* collectif, ce qui est rendu possible avec l'ouverture des données ».

Pour une ouverture inclusive

Si militants et professionnels de la Ville de Québec sont fiers du chemin parcouru et souligneront à la fin du mois de février 2014 les deux ans du portail, le virage entrepris n'est pas sans défi. Parmi ceux-ci, la fracture numérique, puisque 19 % de la population de la région³ n'a pas accès à Internet et, de ce fait, se trouve exclue de cette mouvance participative. « Aller chercher les exclus du numérique fait partie de nos priorités » précise Dave G. Pelletier. Une priorité qui a été prise à bras le corps par la Ville, les militants du numérique et l'ensemble des acteurs socioéconomiques dans le cadre du concours « Défi des villes intelligentes⁴ » lancé par la firme IBM. Ainsi, au printemps 2013, la Ville de Québec recevait une équipe d'experts de la société, chargés d'évaluer l'ampleur de la fracture numérique, d'en déceler les principales causes et de formuler des pistes correctives. La phase d'observation s'est terminée au printemps dernier et comprend des recommandations qui seront prochainement dévoilées. Réduire la fracture numérique et l'isolement social qui l'accompagne est le prochain cheval de bataille de monsieur Deslauriers.

Outre la fracture numérique se pose la question de la capacité des individus à comprendre et analyser ces nouveaux contenus. Selon Dave G. Pelletier, « les données ouvertes appellent à défaire le mythe de l'expert du Web et offrent l'opportunité à chaque citoyen d'aller chercher lui-même l'information, sans dépendre d'un médiateur ». Stéphane Roche, professeur de

sciences géomatiques à l'Université Laval, amené dans son quotidien d'universitaire à « jouer » avec ces données, apporte quant à lui un bémol et soulève l'épineux défi de la littératie numérique. « Pour l'instant, les personnes capables de faire parler ces données, ce sont essentiellement des gens du métier. Pourtant, les données ouvertes, c'est avant tout une démarche démocratique qui vise à remettre entre les mains des citoyens l'information dont ils ont besoin pour comprendre leur environnement. Seulement, ce ne sont pas tous les citoyens, ni même toutes les organisations qui ont les compétences requises pour les appréhender et les utiliser. »

Un risque d'exclusion au nom d'une plus grande démocratisation de l'information publique? Il est encore tôt pour le dire, mais tous s'entendent sur le travail de sensibilisation, d'éducation et d'autonomisation qui doit être réalisé auprès d'un large spectre d'acteurs dans le dossier des données ouvertes. C'est dans cette optique, d'ailleurs, que le cofondateur de « Capitale Ouverte » planche sur un projet de « maison du numérique » à Québec. « Ce sera un lieu destiné au grand public », dit-il, « afin non seulement de faire connaître les innovations numériques, mais aussi de permettre à la collectivité de se les approprier. » Une initiative assurément à guetter au cœur de la ville aux 1001 données. /

**Replacer le
citoyen au cœur de la
vie démocratique
est une des pierres
angulaires du
mouvement appelant
à l'ouverture des
données dans tous
les organismes
publics québécois.**

1. Pour en savoir plus : <http://egouvquebec.org/>

2. Pour aller plus loin : <http://capitaleouverte.org/>

3. Donnée fournie par la Ville de Québec (<http://www.ville.quebec.qc.ca/>)

4. Lancé en 2010 par IBM, le Défi des villes intelligentes (Smarter Cities Challenge) est un programme philanthropique d'une durée limitée de trois ans qui doit permettre à 100 villes des quatre coins du globe de bénéficier de l'expertise de professionnels sur des enjeux précis, notamment l'économie, le développement durable ou encore la planification urbaine.

Redéfinir les Objectifs du Millénaire pour le développement après 2015

La révision des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) prévue pour 2015 est aussi une opportunité pour les 189 États signataires de reconnaître la viabilité de l'économie sociale et solidaire comme modèle alternatif de développement et pour éliminer la pauvreté.

par **René Lachapelle**

Président du Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ), **René Lachapelle** est, depuis 2008, professionnel de recherche à la Chaire de recherche du Canada en organisation communautaire (CRCOC) de l'Université du Québec en Outaouais. Il complète un doctorat en organisation communautaire à l'École de Service social de l'Université Laval.

Si les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), adoptés en septembre 2000 par les représentants de 189 États, ont favorisé un certain recul de la pauvreté dans le monde, beaucoup reste à faire. D'ailleurs, il est maintenant évident que les résultats attendus pour 2015 ne se concrétiseront pas. Pire, les chiffres récents démontrent bien que les inégalités se sont amplifiées. On travaille donc à préparer l'après-2015 dans un contexte où la difficulté principale demeure : les causes des problèmes ciblés par les OMD demeurent laissées pour compte. Car pendant que la mondialisation se fait dans un mode « où le droit à l'accumulation l'emporte sur le devoir de partage », les règles du commerce favorisent quant à elles la privatisation des biens communs que sont la terre, l'eau, la biodiversité, pour ne nommer que ceux-ci. Et si, dans les faits, l'Organisation mondiale du commerce (OMC) est le seul organisme international disposant de moyens qui permettraient de contraindre les États, ses règles tendent plutôt à garantir « le droit à la spéculation et à l'accaparement individuel des richesses » au détriment de la protection des droits des populations.

Les dirigeants d'entreprises d'économie sociale de France et du Québec organisent périodiquement depuis 2004 un forum international pour réfléchir à la contribution des mutuelles, des coopératives et de la finance solidaire à l'économie mondiale. Lors de la

6^e édition des Rencontres du Mont-Blanc (RMB), qui a réuni en novembre dernier des dirigeants de tous les continents, on y a fait le constat unanime que les ressources actuelles sont nettement suffisantes pour « atteindre d'ici 2020 toutes les cibles qui seront manquées en 2015 » dans les OMD. Mais pour cela, la volonté politique devra être au rendez-vous, de même que la capacité à mesurer les aspects qualitatifs du développement et de la gestion équitable des biens communs. Et ils sont convaincus que l'économie sociale et solidaire est en mesure de contribuer à un tel changement.

Redéfinir les indicateurs du développement

Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a ouvert une piste importante de redéfinition en publiant depuis 1990 l'Indice de développement humain (IDH) qui permet de mesurer non seulement les résultats de l'activité économique, mais également de mesurer le mieux-être des populations. Grâce à cet indice, l'espérance de vie, le niveau d'éducation et le niveau de vie sont aujourd'hui considérés, tout comme l'écart entre les hommes et les femmes. Tout en indiquant une amélioration, ces indicateurs mettent aussi en lumière l'écart persistant entre les pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et les pays du Sud.

Qui porte la responsabilité du développement ?

Actuellement, il y a en Afrique et en Asie, 2,7 milliards d'agriculteurs pauvres. Ils seront 5 milliards en 2100. L'accès à la terre, pour nourrir le monde, est donc un enjeu mondial pour lequel l'innovation paysanne constitue une clé essentielle qui mérite d'être considérée et soutenue. Puisque l'année 2014 a été décrétée par l'ONU « année de l'agriculture familiale », pourquoi ne pas saisir cette occasion pour faire de la sécurité alimentaire un indicateur de développement ? Pourquoi ne pas confronter les États à la vigueur de leur action pour préserver l'accès à la terre pour les paysans, pour favoriser l'usage de semences variées et adaptées aux réalités locales, pour encourager l'usage de méthodes de production respectueuses de l'environnement, pour faciliter la mise en marché locale, le commerce équitable et les circuits courts ? Plutôt que de traiter l'agriculture comme une activité soumise aux règles du commerce, on pour-

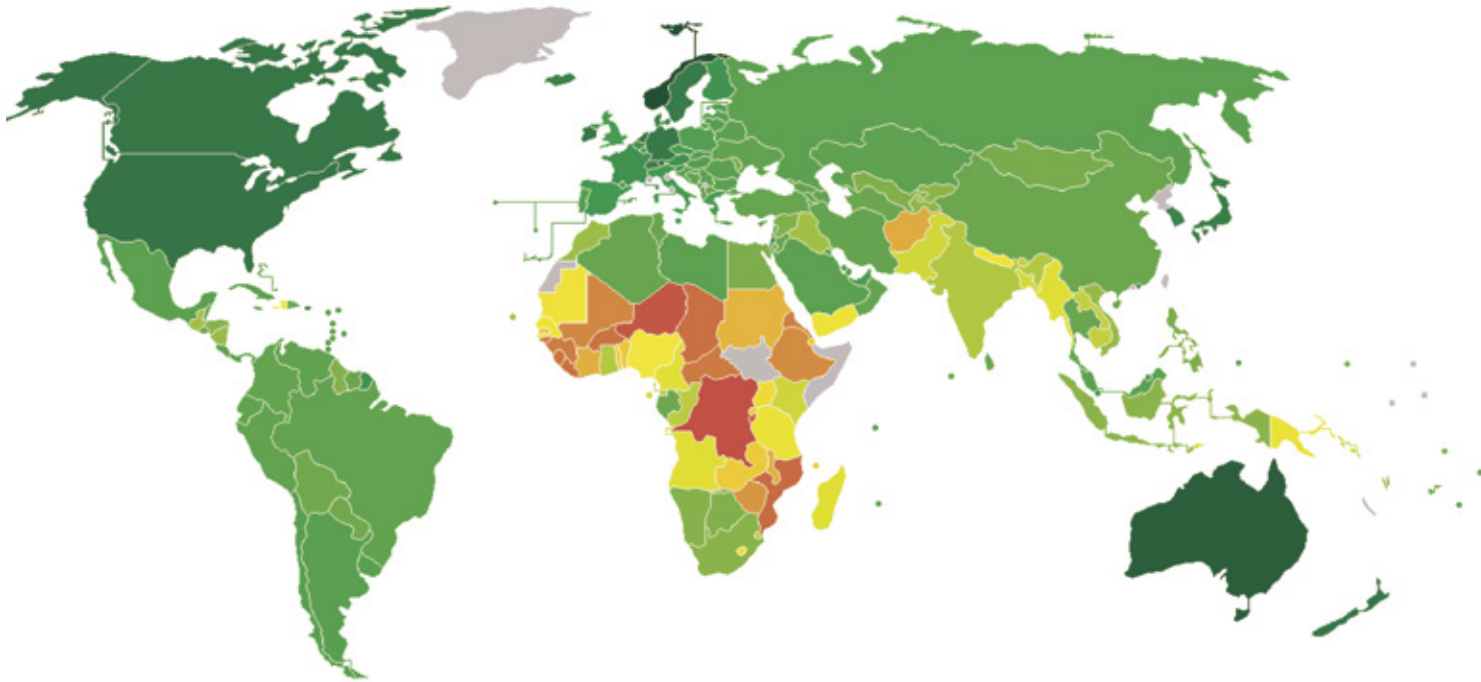
rait faire de l'alimentation des populations un indicateur de développement durable. Et pourquoi ne pas faire de même pour les enjeux mondiaux que sont la migration des populations vers les villes, l'accès à l'éducation et l'emploi ?

Les États ont une responsabilité politique à l'égard de leur propre population, certes, mais également à une échelle qui dépasse leurs frontières. Cela est encore plus vrai aujourd'hui puisque la croissance démographique et les inévitables changements climatiques confrontent les pays du Nord et du Sud à des enjeux communs qui les placent dans une interdépendance réciproque face à l'avenir. Or, en 2012, la conférence de Rio+20 a démontré que les leaders politiques n'endossent pas cette responsabilité politique à l'échelle planétaire. Le gouvernement du Canada en a d'ailleurs fait une spectaculaire et désastreuse démonstration en choisissant d'inféoder l'aide publique au développement aux objectifs des multinationales canadiennes. ➔

Il faut définir des indicateurs permettant de faire reconnaître par les élus locaux et nationaux la contribution de l'économie sociale et solidaire au développement humain.



Puisque l'année 2014 a été décrétée par l'ONU « année de l'agriculture familiale », pourquoi ne pas saisir cette occasion pour faire de la sécurité alimentaire un indicateur de développement ?



Le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) a ouvert une piste importante de redéfinition en publiant l'Indice de développement humain (IDH) qui a contribué à mettre en lumière l'écart persistant entre les pays de l'OCDE et les pays du Sud. Sur cette carte, le vert foncé correspond à un indice élevé de développement, alors que le rouge correspond à un faible indice de développement.

Source : <http://fr.wikipedia.org/wiki/Fichier:IDH-2011.png>

**La reconnaissance
de l'économie
sociale et solidaire
comme alternative
au modèle dominant
de développement
exige que les États
puissent considérer
son apport.**

La contribution de l'économie sociale et solidaire

Pour transformer la mondialisation et sortir de la crise, l'économie sociale et solidaire dispose d'atouts importants. D'ailleurs, l'économiste Alain Lipietz affirmait lors des Rencontres du Mont-Blanc qu'on « ne pourra pas faire autrement que par l'économie sociale et solidaire ». Car pour ce dernier, l'économie sociale et solidaire a la capacité d'ouvrir des perspectives de changement « grâce à sa façon alternative d'entreprendre qui s'appuie sur des approches collectives qui intègrent toutes les parties prenantes ». Basée sur l'association de personnes et, de ce fait, enracinée dans la réalité locale, cette économie permet de rétablir le lien entre les activités économiques et la réalité sociale, lien que le libéralisme a rompu en plaçant la croissance des échanges avant la réponse aux besoins des personnes et des communautés.

Cet enracinement dans le territoire apparaît à Alain Lipietz comme un atout privilégié. « Dès qu'une entreprise d'économie sociale et solidaire est active sur un territoire, elle y crée une dynamique inverse de celle de la mondialisation libérale : par sa seule présence, elle enrichit la communauté autour d'elle. » À titre d'exemple, la contribution à la collectivité d'une entreprise d'insertion dans le secteur de la restauration « va très au-delà des repas qu'elle fournit. Une entreprise coopérative ou associative mobilise du bénévolat, favorise l'achat local, rapproche producteurs et consommateurs et développe des circuits courts favorables à l'environnement. Elle apporte donc une plus-value qui mérite d'être reconnue et rémunérée à sa juste valeur, notamment par un soutien à la gratuité qu'elle implique. » C'est pour cela qu'il faut définir des indicateurs permettant de faire reconnaître par les élus locaux et nationaux la contribution de l'économie sociale et solidaire au développement humain.

Affirmer un autre modèle de développement

Si les pouvoirs locaux ont tout avantage à soutenir une telle approche économique pour le développement local, il revient aux entreprises coopératives et associatives de faire la démonstration qu'elles savent réaliser des projets qui répondent aux besoins locaux, tout en faisant la preuve de la viabilité de cette approche alternative. Mais la reconnaissance de l'économie sociale et solidaire comme alternative au modèle dominant de développement exige que les États puissent considérer son apport. Et, selon Hugues Sibille, vice-président du Crédit Coopératif de France, il faudra pour cela que ses promoteurs développent des alliances avec les collectivités locales. Il faut qu'ensemble, citoyens et élus puissent revendiquer une contribution de l'État pour appuyer et renforcer les capacités locales afin de réduire les écarts entre les territoires.

La crise qui a secoué l'économie mondiale en 2008 – et dont nous ressentons encore les effets – est le produit direct du modèle libéral productiviste, lui-même responsable des résultats très mitigés des OMD. Tant que la croissance du produit intérieur brut (PIB) et celle des indices boursiers demeureront les principaux indicateurs de la santé économique, on ne pourra arriver à mesurer le développement.

Actuellement, il semble y avoir un contexte favorable pour que l'économie sociale et solidaire puisse s'affirmer davantage comme modèle alternatif de développement et, ce faisant, contribuer de façon déterminante à l'élaboration de nouveaux indicateurs de développement axés sur le mieux-vivre. Le modèle productiviste apparaît de plus en plus insoutenable d'où l'intérêt pour une économie plurielle alliant l'économie sociale, l'économie publique et de l'économie privée. Plusieurs pays ont adopté une loi sur l'économie sociale – ou sont en voie de le faire – et les organismes de l'ONU s'intéressent de plus en plus à son apport pour ouvrir des voies alternatives.

Alors que les États signataires de la Déclaration du Millénaire procéderont à la révision de ses objectifs en 2015, les leaders de l'économie sociale et solidaire, de

concert avec les élus locaux, ont le devoir de s'affirmer auprès des États afin de préparer ce rendez-vous et le faire déboucher sur la redéfinition du modèle dominant de développement.

Les acteurs québécois sont à préparer le 2^e Sommet international des coopératives, qui se tiendra à Québec cette année. Si cette nouvelle rencontre sera d'abord l'occasion pour les acteurs locaux de prendre conscience de la portée transformatrice de leur action à une échelle plus large, elle sera aussi une occasion unique de faire converger leurs efforts pour préparer l'après 2015. /

Pour aller plus loin :

Rencontres du Mont-Blanc (RMB, 2013), *Au-delà des Objectifs du Millénaire pour le Développement : Changer le cap de la mondialisation avec l'Économie Sociale et Solidaire (ÉSS)*, 10 p.

https://www.rencontres-montblanc.coop/sites/default/files/texte_cs_rmb_6deg_edition_juin_2013_fcs_0.pdf

Tant que la croissance du produit intérieur brut (PIB) et celle des indices boursiers demeureront les principaux indicateurs de la santé économique, on ne pourra arriver à mesurer le développement.

Les Objectifs du Millénaire pour le développement

- Réduire l'extrême pauvreté et la faim
- Assurer l'éducation primaire pour tous
- Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
- Réduire la mortalité infantile
- Améliorer la santé maternelle
- Combattre le VIH-Sida, le paludisme et d'autres maladies
- Préserver l'environnement
- Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

DOSSIER

La nouvelle économie de proximité, pour un projet de société durable et solidaire

par **Mélanie Chabot**

C'est par une promenade dans le quartier que l'économiste Jim Stanford, dans son *Petit cours d'autodéfense en économie*¹, invite le lecteur à se familiariser avec les notions de base de l'économie et de la science économique, notions toutes bien visibles, à deux pas de chez vous. Ce faisant, l'auteur nous rappelle que l'économie n'est pas qu'une chose complexe, abstraite et imprévisible et que sa présence est manifeste jusqu'au cœur de notre milieu de vie. « Son fondement, c'est la vie. Votre vie. » précise-t-il, en prenant soin de nous rappeler que l'économie constitue un phénomène profondément social de par les interactions, la coopération, voire les conflits qu'elle génère.

Si ce rappel est important, c'est parce que le modèle de développement actuel – avec ses circuits longs et les interdépendances qu'ils créent entre acteurs économiques distants et souvent anonymes – tend à nous faire oublier les dimensions et les finalités multiples de l'économie, en plus de nous faire oublier qu'une *autre* économie est non seulement possible, mais aussi souhaitable, en plus d'être bel et bien à l'œuvre à l'échelle de nos territoires. Une économie qui se fonde justement sur des relations sociales denses entre les acteurs économiques locaux et les membres de la collectivité. Une économie ancrée localement qui passe par l'appartenance, la culture et l'histoire commune, contribuant ainsi à développer des milieux de vie de qualité, à l'image des gens qui y vivent. Vous l'aurez deviné, je parle ici d'une économie de proximité.

Mais attention. Cette approche de développement local, qui a une longue tradition au Québec, est actuellement en reconfiguration à l'échelle des territoires. « Car il ne s'agit plus seulement d'offrir une réponse locale à des besoins locaux » me disait récemment Cécile Pachocinski, agente de recherche et de développement au Conseil québécois de la coopération et de la mutualité (CQCM). « Il s'agit désormais de renforcer les économies locales en orchestrant des

projets de territoire, qui sont animés d'une vision collective et qui s'inscrivent dans la longue durée. Cela se fait à partir des savoir-faire et des savoir-être présents sur le territoire, grâce à des levées de partenariats à plusieurs échelles et qui s'attachent en complémentarité² ».

Par l'économie de proximité, il s'agit donc de tracer l'arbre des connaissances et des compétences d'un territoire pour en identifier les atouts et le potentiel. « Il faut savoir qui est compétent en quoi pour répondre aux besoins de notre population immédiate, mais aussi, en collaboration, pour répondre aux besoins de clientèles sur de plus grands marchés » m'expliquait Vincent Tanguay, collaborateur de longue date au CEFRIQ, alors qu'il s'apprêtait à rencontrer le réseau des professionnels en technologie de l'information de la Gaspésie pour leur proposer de cartographier les compétences de leurs entreprises à l'échelle du territoire. Et c'est bien là, la nouveauté. « Cette nouvelle économie de proximité n'est pas que tournée vers elle-même. Elle répond à des besoins locaux, certes, tout en s'ouvrant à de plus grands marchés grâce à une offre groupée et complémentaire », me précisait madame Pachocinski.

Au cours de l'automne, l'équipe de rédaction est donc allée à la rencontre de dizaines de citoyens et d'acteurs d'horizons divers qui lui ont parlé de la *nouvelle* économie de proximité à l'œuvre dans toutes les régions du Québec, de ces initiatives qui visent à faire de nos collectivités des milieux de vie durables et solidaires. D'ailleurs, ils ont été nombreux à saluer les récentes politiques publiques qui forment, ensemble, un coffre à outils intéressant pour les collectivités locales qui souhaitent assurer leur vitalité. Mais ils ont aussi été nombreux à répéter à notre journaliste Simon St-Onge que la condition essentielle pour le renforcement d'une économie locale territorialisée demeure « l'avènement d'un réel État de proximité, qui confierait aux régions le pouvoir et les moyens de se développer ». Une telle répartition



du pouvoir viendrait enfin reconnaître cette intelligence territoriale partout à l'œuvre au Québec. Car s'il s'agit du mieux vivre ensemble, il ne saurait se faire sans la participation active des citoyens, véritables experts de leur milieu, capables de se mobiliser autour d'une vision commune, nous rappelle à juste titre Véronique Chagnon. Une vision commune qui prend en compte la multifonctionnalité des territoires, poursuit Mélina Schoenborn et qui exige qu'on regarde chaque chose dans l'ensemble de ses fonctions, propose Myriam Thériault.

Mais ne nous contentons pas du « small is beautiful ». S'il faut saluer « les initiatives de nombreuses collectivités québécoises qui ont compris que le développement local passe par une économie de proximité renouvelée », la vigueur et la générosité des initiatives citoyennes ne peuvent, de l'avis de Louis Favreau, « faire disparaître l'impératif d'un cadre macro-politique que seule une mobilisation de tous les mouvements sociaux pourra être en mesure d'imposer ». Brisons les cercles d'initiés qui concourent au déficit démocratique à l'échelle des territoires et retrouvons l'énergie et l'enthousiasme de la participation afin de « bousculer les intérêts corporatifs et déplacer le rapport de force en faveur des communautés ».



Voilà. L'invitation est lancée. Construisons des alternatives locales et territoriales, durables et solidaires, et investissons le politique afin d'en assurer la pérennité. Passons du local au national, du local au global, « du minuscule au cosmique », de « la soupe de congre, aux Châtiments³ ».

Parce que les Accorderies⁴ proposent aux habitants d'un même territoire de se regrouper pour échanger des services et coopérer sur la base de leurs talents et de leurs compétences, rien ne pouvait mieux illustrer « le minuscule » de cette nouvelle économie de proximité qui se dessine à l'échelle des territoires. Ensemble, Antonio, Nadine et Manon tracent tranquillement l'arbre des connaissances à l'échelle de leur quartier pour répondre aux besoins de ses habitants. Ce faisant, et à leur façon, ils contribuent au développement d'une économie plus démocratique, mieux enracinée. Ils sont les artisans, d'un projet très grand, celui d'une société durable et solidaire. /

1. Jim Stanford (2011). *Petit cours d'autodéfense en économie. L'ABC du capitalisme*. Traduit de l'anglais par Nicolas Calvé, Montréal, Lux Éditeur, 491 p.

2. Pour aller plus loin : ARUC-DTC (2013). *Construire ensemble la carte d'une nouvelle économie de proximité*. Outil de transfert de connaissance. Lévis, CQCM, 49 p. <http://www.visagealacarte.com/index.php>

3. Référence aux vœux du Nouvel An formulés par Ariane Mnouchkine, femme de théâtre, et diffusés par le journal indépendant français *Mediapart*. Pour en savoir plus, voir le Mot de la rédaction.

4. <http://accorderie.ca/>

Économie de proximité, capitalisme et crise écologique : l'urgence en la demeure

Sociologue et professeur émérite à l'Université du Québec en Outaouais, Louis Favreau est titulaire de la Chaire de recherche en développement des communautés et auteur de l'ouvrage *La transition écologique de l'économie*. Il s'empare de notre Haut-Parleur et nous amène à questionner l'impact de l'économie de proximité au-delà de ses transformations locales.

par **Louis Favreau**

Dans un contexte où les communautés locales, citoyens et élus, sont de plus en plus inquiets des transformations de l'économie – notamment des pertes de souveraineté qu'elles entraînent sur leur territoire et leurs ressources et de la menace qu'elles font peser sur l'emploi régional – l'idée d'un renforcement d'une « économie de proximité », ancrée dans les territoires, axée sur les besoins plutôt que sur l'offre et disposant de règles prudentielles est perçue par plusieurs comme un espoir réinventé. Nombreux en effet sont les élus locaux et les responsables des dispositifs régionaux de développement qui ont commencé à s'en emparer, en faisant valoir ce que la pensée économique dominante (les « Wal-Mart » de ce monde) semble oublier, à savoir que les territoires sont la première échelle de l'économie et non un résidu passiste d'une époque révolue.

Les territoires ne sont cependant pas des isolats. Les choix qui les concernent exigent d'être replacés dans les débats et choix collectifs qui engagent l'avenir de la société québécoise. En ce sens, il m'apparaît évident que la vigueur et la générosité des initiatives citoyennes ne peuvent faire disparaître l'impératif d'un cadre macropolitique que seule une mobilisation de tous les mouvements sociaux pourra être en mesure d'imposer. Je m'explique.

Des enjeux mondialisés

Le capitalisme est connu pour être secoué par des crises successives, des petites crises cycliques. Or, la crise que nous traversons depuis 2008 n'a rien d'une « petite crise » mais tout d'une « grande crise », comparable à celle des années 1930

par son ampleur et sa profondeur. Car la crise actuelle est globale, tout à la fois économique et sociale, dimensions auxquelles il faut ajouter, cette fois, la dérive écologique. À la domination d'un capitalisme boursier et financier qui a vu l'accentuation des inégalités et le retour de la précarisation du travail, se sont télescopés le réchauffement climatique, la réduction de la biodiversité, l'acidification des océans, la dégradation des forêts, la diminution des terres cultivables, la pénurie mondiale d'eau douce, et j'en passe.

D'où la fracture de plus en plus nette entre la création de richesses au plan économique

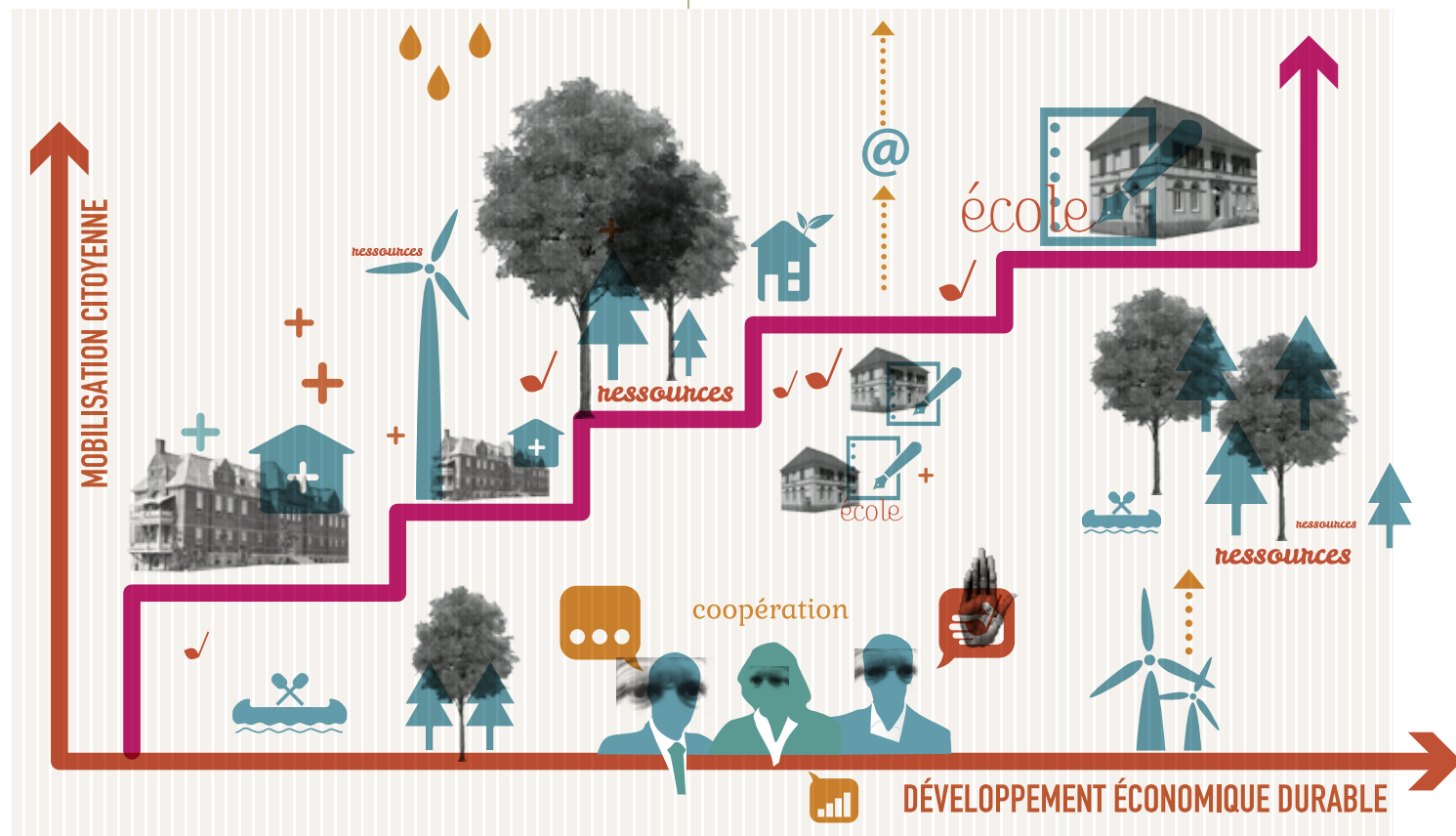
et le progrès social et écologique et, par là, le frein à la mise en œuvre des recommandations de Rio 1992 sur le développement durable. Aujourd'hui, c'est la notion de transition écologique de l'économie qui a pris les devants dans les mouvements sociaux, signalant ainsi la nécessaire transformation profonde de l'économie elle-même. Comment, par exemple, produire avec moins d'énergies fossiles ? Comment sortir l'agriculture des griffes de l'*agro-business* ? Comment faire transiter l'ensemble de notre économie vers la sobriété ? Voilà pour la perspective.

**Si les communautés
locales ont pris
la direction d'un
développement
écologique et solidaire
en mettant en marche
différentes initiatives à
l'échelle de leur territoire,
on ne peut en rester au
« Small is beautiful »**

La démocratie locale en péril

Mais attention. Si les communautés locales ont pris, règle générale, la direction d'un développement écologique et solidaire en mettant en marche différentes initiatives à l'échelle de leur territoire, on ne peut en rester au « *Small is beautiful* ». Les rapports de force inégaux qui dominent nos régions, introduits et mis en place par l'économie capitaliste de marché, se doivent d'être pris en compte et bousculés avec vigueur. Car – n'en doutons pas ! – ce sont les multinationales qui gouvernent pour beaucoup nos vies et, par le fait même, notre développement local et régional : que ce soit dans l'agriculture et l'alimentation, dans la culture et les communications, dans le crédit et l'épargne, dans l'univers de la santé, celui du transport, etc. Et ce sont leurs lobbies qui influencent le plus nos élus locaux et nationaux.

Au Québec, on a qu'à penser aux tentatives depuis quatre ou cinq ans des lobbies pétroliers et gaziers pour lancer la filière des gaz de schiste dans des milieux de vie qui font, entre Montréal et Lévis, deux millions d'habitants. 16 000 terres agricoles menacées par 20 000 puits projetés par des multinationales. La résistance de 100 comités de citoyens, créés, mobilisés et regroupés à l'échelle interrégionale en deux ans seulement, et auxquels s'est joint un bon nombre de municipalités, nous a permis de remporter la première manche de cette révolution du gaz de schiste qui modifie la géopolitique de l'énergie à l'échelle nord-américaine et mondiale. Du moins, pour le moment.



Pour bousculer avec vigueur les intérêts corporatifs et déplacer le rapport de forces en faveur des communautés, comme l'exige la transition écologique de l'économie, il faut certes des consultations publiques périodiques entre acteurs locaux. Mais en plus de ces consultations où ce sont souvent des « toujours les mêmes » qui interagissent – c'est-à-dire des employés d'organismes communautaires et de divers dispositifs publics et semi-publics de développement –, il nous faut des mouvements sociaux, indépendants de ces consultations qui, à elles seules, capturent trop souvent les énergies citoyennes. Il nous faut aussi un État central en lien, bien sûr, avec les gouvernements locaux et les initiatives citoyennes vigilantes. Car dans le rapport de forces, c'est l'État qui en dernière instance peut jouer un rôle majeur pour contraindre les multinationales – comme ce fut le cas dans l'affaire Gaspé *versus* Pétrolia – ou encore pour développer une écofiscalité encourageant les énergies renouvelables, développer une politique d'« agriculture écologiquement intensive », etc. Un exemple à suivre ?

L'Allemagne, dont les énergies renouvelables représentent 20 % de la production énergétique du pays et qui compte 650 coopératives détenant, avec les municipalités et les agriculteurs, 51 % des installations renouvelables électriques.

Nous sommes, il me semble, dans un contexte où il faut inverser la tendance : faire prédominer la mobilisation et la perspective d'un « projet politique commun » plutôt que la « consultation partagée » à l'échelle locale. Bref, susciter une parole publique propre des mouvements sociaux, hors des « gouvernances territoriales partagées » qui l'instrumentalisent trop souvent, pour faire mouvement par une action politique fédérative.

Faire mouvement par une action politique fédérative

Actuellement, deux stratégies, qui se distinguent mais ne s'opposent pas, coexistent à l'échelle des territoires : celle qui mise sur l'organisation d'une revendication, la défense du droit des communautés à contrôler ses ressources, la création d'alliances entre comités de citoyens, groupes écologiques et municipalités progressistes. Et une seconde qui cherche, dès maintenant, à construire une alternative par des entreprises collectives, créatrice d'emplois et génératrices de revenus, faisant émerger des partenariats avec des institutions publiques de proximité, tout en favorisant

le contrôle des ressources locales. Les deux peuvent et doivent se rejoindre dans une action plus large et faire cause commune. Il y a là tout un chantier à ouvrir, celui d'une action politique propre aux mouvements sociaux.

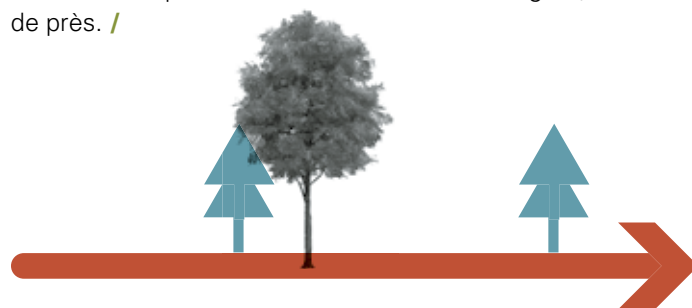
Elles sont de plus en plus nombreuses les organisations qui comprennent que ces réponses inédites de communautés locales ne suffiront pas, à elles seules, à faire avancer le chantier de la transition écologique de l'économie. Et des voix, de plus en plus nombreuses, s'élèvent dans le débat public pour exiger des États que soit mise en priorité, par une écofiscalité

appropriée, la conversion écologique de nos économies dans l'habitat (efficacité énergétique) et dans le transport (collectif et public) ou encore pour inviter ces mêmes États à miser en priorité sur les énergies renouvelables (l'éolien, la biomasse, le solaire) et le retrait, sinon le contrôle serré, de l'exploitation des énergies fossiles. Ces voix revendiquent des politiques de soutien à une agriculture écologiquement intensive et à un aménagement intégré et durable des forêts, politiques arrimées aux organisations des producteurs agricoles qui in-

novent dans ces domaines, revendiquent encore que les États contraignent toutes les entreprises (publiques, marchandes, collectives) à rendre compte non seulement de leur création de richesses au plan économique, mais aussi de leur utilité sociale et de leur empreinte écologique. D'autres choisissent de miser sur des institutions internationales et des États qui appuient résolument le droit des peuples à la souveraineté alimentaire en sortant l'agriculture et la forêt des règles internationales du « tout au marché » dont elles sont prisonnières.

Voilà le type de plate-forme qui chemine dans certaines organisations québécoises et internationales, plateforme qui initie une action fédérative des mouvements sociaux pour peser sur les politiques publiques et répondre au défi d'une transition écologique de l'économie à une échelle qui dépasse le local. Pour peu, ces idées pourraient faire leur chemin dans la plateforme des partis politiques progressistes au cours des prochaines élections. Dossier urgent, à suivre de près. /

***Nous sommes dans
un contexte où il faut
inverser la tendance :
faire prédominer
la mobilisation et
la perspective d'un
« projet politique
commun » plutôt que la
« consultation partagée »
à l'échelle locale.***



L'économie de proximité sous la lorgnette de la France et du Québec

avec Jean-François Aubin et Cyril Kretzschmar

par Sophie Clerc

Quoi de plus tentant pour ce dossier que de réunir deux experts du développement territorial, élus de surcroît, l'un Français, l'autre Québécois, pour échanger sur le déploiement d'une nouvelle économie qui mise sur la proximité de ses acteurs, l'ancrage dans la vie locale et la valorisation du territoire.

À l'heure où la France dormait, Cyril Kretzschmar, conseiller régional, délégué Nouvelle économie, nouveaux emplois, artisanat, économie sociale et solidaire pour la Région Rhône-Alpes¹, a rejoint au bout du fil Jean-François Aubin, directeur du Réseau québécois en revitalisation intégrée² (RQRI) et nouvellement élu conseiller municipal à Trois-Rivières. Conditions favorables au rayonnement d'une économie de proximité comme modèle de développement pour des milieux de vie de qualité et échange de bonnes pratiques se trouvent au cœur de ce « Regards croisés » francos-québécois.

K. – Comment définissez-vous l'économie de proximité?

Cyril Kretzschmar (C.K.): Pour nous, la définition de l'économie de proximité s'appuie sur des concepts portés par des économistes français comme Laurent Davezies ou Bernard Pecqueur. L'économie résidentielle est un de ces concepts. Il sous-entend tout ce qui a trait à la création et à la consommation de richesses sur un territoire. L'économie présentielle en est un autre, qui désigne ce qui est lié à la production d'acteurs en présence des consommateurs. Pour élargir l'assise de ces concepts et les rendre plus accessibles, on parle d'économie de proximité, à savoir toutes les activités économiques qui sont produites et consommées localement. On y intègre des champs d'activités comme l'artisanat, le commerce de proximité, l'économie sociale de proximité ou encore les très petites entreprises à ancrage local.

Jean-François Aubin (J-F.A.): Pour ce qui est du Québec, le concept d'économie de proximité est beaucoup plus récent. Celui-ci trouve pourtant un écho dans des travaux menés dans les années 1970 et 1980 par Bernard Vachon, professeur et spécialiste en développement local et territorial, qui définissait alors les contours de l'approche de développement local intégré. Plus récemment, la réflexion s'est effectuée à partir de la question des services de proximité remis en question dans les territoires en difficulté ou en perte de vitalité. Petit à petit, cette réflexion s'est approfondie pour dépasser l'idée de survie qu'implique souvent la sauvegarde des services de proximité et faire place à celle d'un développement économique durable, parce qu'ancré localement. À noter aussi que l'économie sociale au Québec occupe une place importante dans l'économie de proximité: c'est souvent par des projets de type OBNL ou coopératif que cette nouvelle économie prend forme. Dans ce contexte, le concept d'économie de proximité au Québec se définit par l'ensemble des stratégies déployées au niveau territorial pour soutenir des activités économiques et une offre de services, ancrées localement et respectueuses des besoins des communautés et de l'environnement.

K. – Le Québec vient d'adopter une loi-cadre sur l'économie sociale, visant à reconnaître, à promouvoir et à développer ce secteur clé de l'économie. En France, le projet de loi *Économie sociale et solidaire*, qui assurera également la reconnaissance de ce secteur, est en cours d'adoption. Selon vous, en quoi l'économie sociale et solidaire (ESS) contribue-t-elle au déploiement d'une économie de proximité de qualité au sein des collectivités?

C.K.: Il y a trois éléments, selon moi, qui militent pour une activation de l'économie sociale dans le champ →



Cyril Kretzschmar, Conseil régional Rhône-Alpes, France

de l'économie de proximité. Le premier, c'est que l'économie sociale s'appuie sur l'identification de besoins sociaux non couverts dans les territoires. Que ce soit par exemple dans le domaine du transport, de la culture ou de l'accès à l'emploi, les acteurs de l'économie sociale ont pour habitude d'identifier les lacunes de l'offre privée classique et de l'offre publique. Ils font émerger des projets qui répondent à ces besoins non couverts. Cela se fait souvent dans des secteurs géographiques assez restreints pour avoir une meilleure compréhension des besoins et ainsi apporter des réponses vraiment bien adaptées au territoire. Le deuxième élément, c'est la capacité de coopération des acteurs pour répondre à ces besoins. Très souvent, il faut hybrider des réponses, ce qui nécessite un peu d'économie classique, un peu d'action publique et de financement public et un peu d'action citoyenne ou d'innovation sociale. L'hybridation de ces différentes familles économiques caractérise souvent l'efficacité de la réponse apportée par l'ESS... et aussi toute sa difficulté ! Le troisième point, c'est la capacité de l'économie sociale, comme le disent joliment nos amis québécois, d'adopter une « démarche patiente » : on parle de capital patient, ce qui permet de construire dans la durée, alors que le marché traditionnel cherche la rentabilité à très court terme.

J-F.A. : J'appuie totalement les éléments amenés par Cyril et qui s'appliquent presque en toutes lettres pour le



Jean-François Aubin, Réseau québécois de revitalisation intégrée, Québec

Québec. J'ajouterai à cela la souplesse de l'économie sociale qui permet de travailler sur de petits ou de grands projets, de conclure des partenariats publics-privés intelligents, mais aussi de mobiliser diverses ressources. C'est assez majeur ! Aussi, l'ESS représente un excellent moyen « d'institutionnaliser du collectif » : les projets d'ESS mobilisent souvent une diversité d'acteurs, de citoyens, d'institutions et d'organisations pour réaliser des projets que seuls, ils ne pourraient pas réaliser. L'économie sociale représente donc un facteur important de cohésion, favorable à l'économie de proximité.

K. – Pouvez-vous citer un projet, dans votre pays respectif, qui illustre de quelle façon l'économie sociale innove sur le plan de l'économie de proximité ?

J-F.A. : Dans plusieurs zones rurales du Québec, on assiste à la création de coopératives de solidarité qui assurent le développement des services manquants répondant à différents besoins. Elles vont jongler avec diverses fonctions économiques telles que le magasin général, la buanderie, le poste d'essence, etc. Elles permettent de maintenir des services de base dans une communauté et contribuent à son développement. La coopérative de solidarité de Lac-Édouard en constitue un exemple intéressant. Fondée en 2009, elle représente le fruit de la mobilisation de la centaine d'habitants du village. Elle

soutient aujourd'hui deux projets majeurs qui servent de levier au développement économique de la petite municipalité, à savoir un parc écotouristique ainsi que le Magasin général de Lac-Édouard³.

C.K.: Pour ma part, je mentionnerai l'entreprise Culture et coopération⁴ implantée à Saint-Étienne ; il s'agit d'un regroupement d'entreprises culturelles d'ESS. Alors que la ville se trouvait en perte de vitesse sur le plan économique et, conséquemment, social et culturel, des organisations culturelles se sont associées pour répondre à un appel d'offres de la ville visant à gérer une salle de spectacle. Puis, d'autres structures culturelles ont rejoint ce pôle de coopération. Aujourd'hui, avec cette mobilisation sans pareil, l'agglomération de Saint-Étienne se démarque fortement sur le plan culturel !

K. – Plus généralement, quelles sont les conditions favorables au développement d'une économie de proximité ?

J.F.A.: Selon moi, LA condition gagnante c'est la volonté politique matérialisée par des politiques publiques qui prennent en compte le territoire. Il faut également que ces politiques publiques s'accompagnent d'outils concrets pour soutenir l'économie de proximité. Parmi ces outils, les politiques d'achat local peuvent contribuer efficacement au déploiement de cette nouvelle économie. Mentionnons aussi la mise à disposition d'outils financiers adaptés aux acteurs de l'économie de proximité. Faute de ressources financières adéquates, les acteurs sont contraints de se tourner vers des formes de financement de types « système bancaire » qui sont à mille lieues de l'économie de proximité. Enfin, si l'on veut que nos communautés ne deviennent pas simplement spectatrices d'un développement qui se déroule sous leurs yeux, mais qu'elles en soient parties prenantes, il faut soutenir localement un tissu communautaire solide, favorisant la mobilisation citoyenne. C'est un incontournable !

C.K.: Là encore, le Québec et la France se rejoignent. J'ajouterai toutefois une nuance concernant la prise en compte du territoire par les politiques publiques. S'il est vrai que les politiques économiques en France sont surtout centrées sur la macroéconomie, les grands secteurs industriels et les entreprises d'envergure nationale ou internationale, de nouveaux outils viennent pallier cela sur le plan régional : les stratégies régionales de développement économique et d'innovation. Par exemple, dans cette politique, on travaille en Rhône-Alpes sur l'appui au territoire en misant sur la microéconomie. J'ajouterai également une condition : la compréhension des besoins et des mécanismes de développement sur le territoire. Beaucoup de territoires ne connaissent pas

leurs ressources ni les besoins de leur population. Ils pensent qu'il importe de miser sur le développement de l'activité industrielle. Quand on leur démontre que l'économie de proximité génère 30 à 50 % de la création de la richesse, c'est une grande surprise !

K. – Pour conclure, si vous deviez citer une pratique inspirante dans le pays de votre interlocuteur en la matière, quelle serait-elle ?

C.K.: Durant un voyage de travail réalisé au Québec l'automne dernier, un mot m'a marqué : l'ancrage. Quand on cherchait à comprendre de quelle manière était évaluée la qualité des projets – en l'occurrence en économie sociale et solidaire –, notamment du point de vue des financeurs, ils parlaient de la question de l'ancrage et plus particulièrement de la façon dont le projet était soutenu par la communauté. Voilà une approche nouvelle pour nous, qui nous intéressons davantage à des critères comme la rentabilité, par exemple. Le critère de « l'ancrage communautaire » n'est pas une mesure qui nous est familière. Nous aurions intérêt à l'examiner davantage.

J.F.A.: Pour ma part, j'ai retenu une initiative qui existe en France depuis plus de quinze ans et que nous implantons maintenant au Québec, en Estrie notamment. Il s'agit du projet Culture du cœur⁵ qui fait référence à un travail de médiation culturelle. L'organisme offre aux personnes et aux familles en difficulté sociale et économique l'accès à des sorties culturelles diversifiées. Cela fait maintenant deux ans que le projet est implanté en Estrie et c'est un succès ! Plus de 5000 sorties culturelles ont été offertes à des citoyens qui, faute de moyens, en étaient privés. Preuve que nous avons tout à gagner à maintenir des échanges comme celui-ci entre la France et le Québec. /

1. Le Conseiller régional, délégué Nouvelle économie, nouveaux emplois, artisanat, économie sociale et solidaire pour la Région Rhône-Alpes exerce ses fonctions au sein du Conseil régional de Rhône-Alpes. Les compétences du Conseil régional touchent de nombreux aspects de la vie quotidienne des citoyens tels que les transports, les lycées ou encore l'emploi. Les conseillers ont élu un président qui compose l'exécutif avec quinze vice-présidents et six conseillers délégués, chacun responsable d'une politique précise (culture, relations internationales, etc.).

Pour aller plus loin : <http://www.rhonealpes.fr/>

2. Le Réseau québécois en revitalisation intégrée (RQRI) regroupe des coalitions territoriales qui visent à améliorer la qualité de vie de leurs résidents dans une perspective de lutte contre la pauvreté et de développement durable.

3. Pour plus de détails : <http://www.parcacolacedouard.com/>

4. Pour plus de détails : <http://culture-cooperation.org/>

5. Pour plus de détails : <http://culturesducoeur.ca/>

Le défi de la gouvernance territoriale partagée

Décideurs locaux, chercheurs universitaires, fédérations municipales et mouvements ruraux s'entendent: la condition essentielle pour l'essor de l'économie de proximité est l'avènement d'un réel État de proximité, qui confierait aux régions le pouvoir et les moyens de se développer. Une loi-cadre sur la décentralisation? Des communautés ont décidé de ne plus attendre et de prendre leur avenir en charge, créant de nouveaux modèles de gouvernance.

par **Simon St-Onge**

En septembre 2012, le gouvernement Marois entamait son premier mandat en reconnaissant « l'importance d'avoir des politiques publiques adaptées aux réalités de toutes les régions du Québec »: il s'engageait alors à présenter une loi-cadre sur la décentralisation.

Pour les acteurs du monde rural et municipal, l'histoire se répète. « Ça fait plus de 30 ans au Québec qu'on parle de décentralisation: à chaque campagne électorale, les partis

s'engagent la main sur le cœur à adopter une loi de décentralisation, qui n'a encore jamais vu le jour » résume Bernard Vachon, professeur-chercheur retraité du département de géographie de l'UQAM. « C'est une valse-hésitation depuis les années 1980. Les gouvernements font de la décentralisation à la carte: il n'y a pas de politique-cadre, mais plutôt des mesures décentralisatrices et des cadres institutionnels décentralisés – les MRC au premier chef. À leur création



en 1979, le ministre Jacques Léonard avait d'ailleurs dit des MRC qu'elles étaient une institution privilégiée pour accueillir la décentralisation; elles n'ont jamais reçu les pouvoirs pour exercer ce rôle ».

Le professeur Vachon, spécialiste en développement local et régional, est convaincu que c'est par une gouvernance territoriale partagée – rendue possible par une nouvelle répartition des pouvoirs – que le milieu rural et les petites communautés pourront dynamiser leur économie locale et assurer leur vitalité: « Je suis un ardent défenseur de la décentralisation, parce qu'elle vise à fournir plus d'autonomie administrative, politique et financière aux collectivités locales. Les services de proximité sont le moteur de la vitalité de ces communautés, autant du point de vue social et culturel qu'économique. Pour empêcher leur dévitalisation, il faut maintenir ces services en place et favoriser une forme d'économie de proximité. »

Professeur à l'UQAR, directeur de la Chaire de recherche du Canada en développement rural et codirecteur de l'Alliance de recherche université – communautés sur le Développement territorial et la coopération (ARUC-DTC), Bruno Jean abonde dans le même sens. Selon lui, la notion de proximité revient à l'ordre du jour, s'imposant progressivement aux dirigeants: « C'est un peu un changement de paradigme: on a longtemps pensé que seules les grandes politiques publiques pouvaient stimuler le développement local et régional. On réalise maintenant qu'il y a des ressources, naturelles et humaines, dans tous les milieux, qu'il y a des capacités d'agir, un savoir-faire, et des marchés locaux. La notion de proximité vient accréditer l'idée que ces petites actions qu'on voit fleurir partout ne sont pas dérisoires, mais peuvent au contraire avoir un effet structurant dans les milieux locaux. »

Une culture de gouvernance hors sol?

Si les chercheurs semblent s'accorder sur la nécessité de restructurer le pouvoir pour assurer l'avenir des régions rurales, le changement de paradigme qu'évoque Bruno Jean semble, pour certains, loin d'être achevé: « Toute la machine gouvernementale est encore opposée à la décentralisation » estime Roméo Bouchard, cofondateur de l'Union paysanne et auteur de *Y a-t-il un avenir pour nos régions?* Il en veut pour exemple

de récentes mesures adoptées par Québec qui favorisent l'économie à grande échelle plutôt que viser l'implication des communautés et l'occupation dynamique du territoire. À ses yeux, le plan de développement de l'énergie éolienne, avec son appel d'offres à l'international, l'illustre bien: « On n'a pas essayé de faire en sorte – comme ça s'est fait en Allemagne

et dans les pays nordiques par exemple – que les parcs éoliens soient “communautaires”, développés par les communautés pour produire l'énergie utilisée dans les régions elles-mêmes. On a conçu le développement éolien hors sol, hors territoire. »

Et la loi 34 sur l'occupation et la vitalité du territoire ne témoigne-t-elle pas d'une volonté de décentralisation? Roméo Bouchard est d'avis qu'elle ne se limite qu'à la « concertation » et à la « modulation » des politiques sectorielles, et que les décisions continueront d'être prises à Québec: « Pour arriver

à une politique axée sur le territoire et ses communautés, il faut leur redonner un minimum de prise démocratique sur la planification du développement territorial! Une vraie politique de développement du territoire devrait nécessairement être axée sur la décentralisation: c'est la base essentielle. »

Y a-t-il une initiative du gouvernement qui réponde aux attentes des tenants de la décentralisation? Roméo Bouchard admet que la nouvelle mouture de la Politique nationale de la ruralité (PNR) est un pas dans le sens d'une approche territoriale multisectorielle. Bernard Vachon, lui, en est convaincu: « La 3^e version de la PNR est une véritable politique décentralisée. Sa principale mesure, le Pacte rural, est entièrement entre les mains des MRC, qui seront responsables des appels de projets, de leur sélection et de leur financement. C'est un bon coup du gouvernement. »

Une politique féconde

Sur le territoire, les acteurs locaux reprennent ces propos de Bernard Vachon. La PNR et ses diverses mesures de soutien ont catalysé le désir d'autodétermination des régions rurales et encouragé les initiatives locales: « Notre projet a pu se réaliser grâce à la Politique nationale de ruralité – pas seulement à cause du financement, mais aussi parce qu'elle a poussé les élus à réfléchir au développement » explique Guy Boudreau, agent de développement rural au CLD de la MRC de Bellechasse et instigateur du projet La Contrée en montagnes, une initiative novatrice de développement territorial qui regroupe quatre municipalités de la MRC. ➔



Les sept membres travailleurs de la Microbrasserie de Bellechasse, lors de son inauguration en novembre 2013.

Guy Boudreau explique que c'est un autre outil de la PNR qui est à l'origine même de l'idée du projet en question : c'est en effet grâce à la mesure d'embauche d'agents de développement rural qu'il a pu, en 2003, effectuer un voyage d'échange en France. Il découvre alors le concept d'intercommunalité, qui voit des collectivités voisines adopter une vision commune de développement et mettre leurs ressources en commun pour favoriser leur vitalité.

À son retour dans Bellechasse, il lance l'idée aux municipi-

palités de la MRC. « J'ai eu beaucoup de mal à les convaincre de s'asseoir ensemble. On était encore dans l'esprit de clocher, on remettait en question le mode de gouvernance proposé ». Ce mode de gestion, c'est la gouvernance territoriale partagée, où les communautés impliquées gardent leur identité propre, mais collaborent et se complètent au lieu de se concurrencer.

C'est à nouveau au moyen d'une mesure de la PNR que Guy Boudreau réussira à convaincre les partenaires : l'idée de présenter le projet au programme des Laboratoires ruraux amènera en effet les quatre municipalités à s'asseoir ensemble pour articuler un objectif précis, définir une volonté commune. Leur projet a essuyé trois refus ! Mais Contrée en montagnes était né dans le processus : « Les élus ont vu qu'ils pouvaient travailler ensemble, qu'on pouvait gouverner autrement » estime Guy Boudreau.

Contrée en montagnes a, depuis, lancé un bottin des services qui favorise l'achat local en faisant connaître aux citoyens les ressources de leurs voisins. Et en novembre 2013, la Microbrasserie de Bellechasse ouvrait les portes de son pub, devenant ainsi la première entreprise collective de la Contrée.

Territoire commun, mieux-être collectif

Cette volonté partagée par les citoyens des zones rurales d'assurer l'avenir de leur milieu de vie trouve un autre exemple

Décentralisation : un moment inopportun ?

Bien qu'il souhaite l'adoption d'une loi-cadre de décentralisation, Bernard Vachon est d'avis que le contexte actuel n'y est pas favorable : « À la lumière des cas de fraude et de corruption municipales révélés par la Commission Charbonneau, la décentralisation peut représenter une aventure téméraire. Confier davantage de pouvoir aux élus locaux dans le contexte actuel, ça pourrait être très, très mal interprété. Je pense que les gens souhaitent que le gouvernement impose davantage de devoirs et d'obligations aux municipalités locales que de possibilités de gestion. Ce n'est pas actuellement un projet susceptible de mobiliser un appui de la population. »

Bernard Vachon croit aussi que la notion de décentralisation est encore mal comprise et timidement promue par les unions municipales et les élus locaux. « Ils ont été échaudés dans le passé par des initiatives similaires, notamment la réforme

Ryan du début des années 1990, perçue par plusieurs comme un pelletage de factures dans la cour des municipalités. » En effet, les municipalités se voyaient alors confier, entre autres, la responsabilité de la voirie sans bénéficier des budgets correspondants...

Roméo Bouchard apporte un autre point de vue pour expliquer l'appui parfois fragile des régions à une nouvelle répartition du pouvoir : « Les régions sont actuellement enfoncées dans une relation de dépendance administrative totale par rapport à Québec. Les dirigeants régionaux sont embarqués dans une déconcentration administrative extrêmement lourde à gérer, faite de tables de concertation à n'en plus finir ! Les Conférences régionales des élus n'ont pas de sources de revenus autonomes ; elles vivent de subventions. Les MRC vivent d'un partage des taxes municipales, mais aussi des budgets que leur accordent les programmes gouvernementaux. Tout le monde est dépendant. »

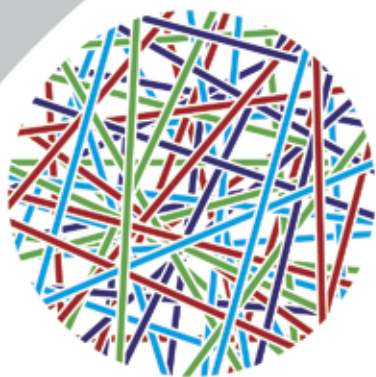
éloquent dans Vaudreuil-Soulanges, à Très-Saint-Rédempteur. C'est ici que la coopérative de solidarité du Suroît, la Coop CSUR, s'est créée en 2006 pour fournir un service manquant à la région: l'accès à Internet. Quatre citoyens s'unissaient alors pour brancher leurs concitoyens au village virtuel, mais aussi dans le but de resserrer le tissu social de la région: « L'ambition du départ était de faire d'une communauté rurale un milieu de vie réellement solidaire et dynamique » explique Bianka Dupaul, coordonnatrice du Laboratoire rural Mon rêve, mon village, mené par la Coop CSUR.

Pour concrétiser cette volonté, les fondateurs de la coopérative se mettent à la recherche d'appuis financiers. Ici aussi, les mesures de la PNR trouvent leurs porteurs: « La mesure des Laboratoires ruraux a été providentielle pour le projet », résume Bianka Dupaul. « Le MAMROT a vraiment suivi et encouragé les travaux de Mon rêve, mon village au cours des quatre dernières années. Il nous a fait confiance et a été un guide et un facilitateur. Les conseils de l'agent de développement rural nous ont permis de rester en phase avec nos objectifs. »

Basé sur un mode de gouvernance sociocratique, Mon rêve, mon village regroupe aujourd'hui plusieurs municipalités et a donné naissance à d'autres initiatives citoyennes, notamment le SEL de Soulanges, un système d'échanges de biens et de services, et la coop Notre village, qui offre des produits d'alimentation biologique en soutenant l'agriculture locale.

L'avenir partagé

Ces deux projets exemplaires démontrent tout l'impact possible d'une approche décentralisée du pouvoir. Quand on leur en donne les moyens, les communautés locales peuvent devenir des partenaires complémentaires de l'État, et garantir par le fait même une administration plus efficace des affaires publiques. istock estime Bernard Vachon, « mais il faut pour ce faire que l'État confie, avec confiance, des pouvoirs et responsabilités à ses territoires. » L'économie de proximité est le fruit de cette confiance. /



3^e colloque sur la revitalisation intégrée

S'unir pour agir différemment

**Les 18, 19 et 20 mars 2014
à Trois-Rivières**

Inscrivez-vous en ligne avant le
22 février 2014 pour profiter du tarif réduit!

www.ecof.qc.ca

Pour information: 819 373-1473 poste 2313

**Unir nos forces et partager nos
expériences, nos outils et nos visions
pour agir différemment!**

- 24 ateliers présentés
- Visites-terrain
- Conférences et panels
- Activités de réseautage
- Plus de 300 acteurs attendus

**Venez découvrir des projets rassembleurs
et enrichir les réflexions sur...**

- La participation citoyenne comme outil de développement local
- Le phénomène de la gentrification
- L'économie sociale comme source de changement
- Les enjeux politiques et socioéconomiques liés au développement des communautés
- Les défis de la mobilisation citoyenne
- Les pratiques innovantes de revitalisation intégrée

Comité organisateur



Partenaires majeurs



Mobilisés pour la proximité

Pour que se développe une économie de proximité qui va au-delà des mythes, il faut des communautés rassemblées autour d'un projet territorial et prêtes à s'y investir. Certains ont trouvé comment faire pour les inspirer.

par **Véronique Chagnon**



Des résidents du quartier Pointe-Saint-Charles se sont réunis dans le cadre d'une Opération d'aménagement populaire pour établir une vision de leur quartier.

C'est tout Pointe-Saint-Charles qui a sauté de joie quand le conseil municipal de Montréal a entériné, vers la fin de 2012, les accords de développement pour les anciens terrains du CN, au sud de la rue Wellington. Cela faisait plus de huit ans que les citoyens de ce quartier défavorisé – sur lequel le centre-ville recule d'année en année avec ses tours à condos indifférentes à la vie de quartier – se mobilisaient pour réclamer que leur vision soit prise en compte dans le développement de cette importante parcelle de leur milieu de vie. Ils ont ainsi obtenu une partie de ce qu'ils souhaitaient, dont la nouvelle vocation du bâtiment numéro 7 qui hébergera, entre autres, des commerces de proximité.

Pour Mireille Audet, organisatrice communautaire de la Clinique communautaire de Pointe-Saint-Charles et membre de la Table de quartier locale, Action-Gardien, il n'y a qu'une raison derrière cette petite victoire : la mobilisation citoyenne autour d'une vision commune d'un territoire.

Le sens de la proximité

Pour que puisse vivre une économie locale véritablement ancrée dans le territoire, il faut d'abord qu'existe un sens de la collectivité. Dans certains milieux, la graine du développement local germe mieux qu'ailleurs.

Alain Bouchard, conseiller stratégique à la coopération à la Fédération des coopératives d'alimentation du Québec, en sait quelque chose. Il en a vu, dans sa carrière, des projets issus de la mobilisation de quelques citoyens déterminés à ramener un service de proximité dans leur communauté et qui se sont effrités, faute de consommateurs locaux prêts à y effectuer leurs achats. « Parfois, on pense que les citoyens d'une localité vont être solidaires, ne serait-ce que parce qu'ils doivent faire plusieurs kilomètres pour acheter une pinte de lait. Mais, même en région éloignée, on voit des gens aller acheter en gros chez Costco dans la ville centrale, et utiliser le commerce de proximité

comme un dépanneur. La coop ne peut alors être viable. C'est pourquoi il faut une mobilisation très forte autour du projet de proximité. »

Vision citoyenne

Les citoyens qui participent au développement de Pointe-Saint-Charles sont le contraire de ce que Jerry Espada, agent rural au Centre local de développement du Haut-Saint-François, appelle le « citoyen consommateur ». Habitué que l'on « gère » sa ville dont il « consomme » les services, le citoyen consommateur nuit au développement d'une économie de proximité. « On a pris l'habitude de donner ce rôle au citoyen : paie, attends qu'on te donne les services, et tais-toi », s'insurge Jerry Espada.

Et il ne s'arrête pas là. Il n'y a pas que le citoyen qui agit en consommateur, ajoute-t-il. Les municipalités elles-mêmes ont pris l'habitude de « magasiner » les enveloppes gouvernementales en déployant des projets en tout genre, dans tous les créneaux. « Au lieu de dépenser de l'énergie autour de projets particuliers souvent plus ou moins bien adaptés aux besoins réels de la municipalité, il faut mobiliser les citoyens autour d'un projet de vie, d'une vision locale et commune du développement, et partir de là. »

C'est ce à quoi travaillent constamment la Table de quartier Action-Gardien et ses comités citoyens. « On savait déjà en 2004 que le CN avait l'intention de vendre ses terrains. Alors on a commencé à réfléchir au prolongement du quartier, à ce dont il avait besoin et qui pourrait trouver réponse sur ces terrains. »

La première opération d'aménagement populaire (OPA, qui a connu d'autres épisodes depuis), date de juin 2004 ; des dizaines de citoyens, crayons en mains, sont partis ratisser le quartier pour coucher sur papier ce qu'il pourrait devenir. Action-Gardien a pris soin de nourrir la réflexion avec des ateliers sur l'histoire de ce coin de Montréal, que les habitués appellent la « Pointe ». « On est sorti de ce week-end-là avec 150 propositions concrètes », s'étonne encore Mireille Audet.

« Grâce aux OPA, on a produit notre proposition avant que le nouveau propriétaire des terrains dépose son projet à l'arrondissement. Cela a forcé un processus de négociations. On n'était pas en situation de réaction. Les gens pensent que c'est la démarche de porter des pancartes qui fait de la Pointe un quartier particulier, mais c'est surtout qu'il existe une vision portée par tout le monde. On arrive avec des propositions issues des réflexions menées avec les citoyens, à travers des mécanismes de participation qu'on a mis sur pieds, et qu'on prend soin d'entretenir. »

Fier de son coin

Encore faut-il être en mesure de faire naître une vision commune. Et, parfois, cela est plus délicat qu'il n'y paraît. Hélène Deslauriers, directrice générale du réseau des Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) et des Centres d'aide aux entreprises (CAE), a travaillé à la revitalisation des artères commerciales partout au Québec. Elle fait un constat net : « Le meilleur moteur pour la mobilisation, c'est la fierté. Les gens ont tendance à trouver que c'est du flaflo, que ce n'est pas sérieux, mais j'ai assez vu son effet pour vous assurer que c'est la clé. J'ai vu des collectivités qui, un peu comme des humains, manquaient d'estime d'elles, qui étaient en "dépression". C'est très difficile de se mobiliser dans ce temps-là. »

Il faut donc des espaces de discussion pour laisser entrer de l'air. Un semblant de « thérapie collective » peut s'avérer nécessaire, ajoute Hélène Deslauriers. Pour développer son territoire en partant du très local, il faut pouvoir en voir les atouts et le potentiel.

Prendre les choses en mains

Les mécanismes nécessaires à l'élaboration et à l'aboutissement d'un projet commun doivent parfois venir sous l'impulsion de leaders locaux. À Saint-Adelme, en Gaspésie, cela faisait plus de sept ans que la communauté vivait sans poste d'essence. La fermeture de l'épicerie, en 2010, a sonné le glas des commerces de proximité dans cette communauté située à une vingtaine de kilomètres de Matane.

C'est le comité de développement de la municipalité qui a décidé de relancer l'idée d'une coopérative de consommateurs. Le projet avait germé plusieurs fois au fil des ans,

mais n'avait jamais abouti, faute de temps et de solutions plausibles. Le comité a donc recruté un comité de citoyens.

« Les équipes qui étaient passées avant nous avaient déjà fait un travail de mobilisation.

Et on a tenu des assemblées,

on a appelé dans les foyers, et la réponse a été incroyable. Le service de proximité leur avait tellement manqué... », raconte Jeanne-Aimée Gauthier, secrétaire du conseil d'administration de la coop.

Fin 2012, après plus d'un an de travail acharné, la coop a enfin ouvert ses portes, soutenue par près de 225 membres – dans un village de 228 familles – qui ont dû contribuer à hauteur de 200 \$ chacun. Madame Gauthier a travaillé fort pour que la coopérative puisse voir le jour, aux côtés des autres membres du comité spécial, dont son conjoint aussi, Jean-Roland Lebrun, faisait partie. L'ex-président de la coopérative a été élu maire de la municipalité aux élections de novembre dernier.



**« Le meilleur moteur
pour la mobilisation,
c'est la fierté. »**

Hélène Deslauriers

Cultiver l'engagement local

Si certains sont prêts à porter le flambeau, ce n'est pas tout le monde qui possède une fibre de la mobilisation aussi développée. Et les chasses gardées effraient parfois ceux qui n'ont pas l'habitude des assemblées et autres comités locaux. Or, l'économie de proximité demande surtout un engagement de la part d'une base très large de citoyens. « Pour les coops d'alimentation, par exemple, ce qui est le plus important, ce n'est pas tellement la carte de membre mais plutôt l'engagement d'aller y acheter ce dont on a besoin chaque semaine », illustre Alain Bouchard.

Pour cultiver les prédispositions à l'engagement citoyen, il faut commencer bien avant d'être confronté à une crise... Pourquoi pas à l'école ? « Ah ! Si tous les citoyens pouvaient passer par la Cité-école Louis-Saint-Laurent ! » rigole Jerry Espada.

En effet, dans les collines estriennes se cache une école secondaire qui a trouvé une façon unique de renforcer le lien entre ses élèves et leur communauté d'appartenance. La polyvalente, qui reçoit les jeunes de 13 villages autour d'East-Angus, a établi son propre Parlement. « On a repris la formule qui existe déjà dans certaines écoles, mais on a donné plus de pouvoir à nos élèves élus, qui gèrent un véritable portefeuille de ministère, dépensé en vertu de projets

de loi qu'ils doivent déposer, explique le directeur Claude Giguère. Plus on donne de pouvoir aux étudiants, plus ils se sentent concernés... et engagés. »

Les municipalités de la région travaillent toutes étroitement avec l'établissement. Les maires visitent la polyvalente et les élèves visitent les mairies. Les organismes qui ont besoin de bénévoles passent par l'école pour trouver des volontaires. Deux élèves siègent même à la table de la MRC pour divers projets.

Aux dernières élections, Meagan Reid, citoyenne d'East-Angus et ex-étudiante de la Cité-école, est devenue à 18 ans la plus jeune conseillère québécoise à siéger à un conseil municipal. « J'avais envie de continuer ce que j'avais commencé au secondaire », a-t-elle dit aux médias locaux pour expliquer son engagement. /

Une économie parallèle pour des liens bien réels

Les réseaux locaux d'échange de services séduisent des usagers à travers la province. Que ce soit au sein d'une des dix Accorderies¹ au Québec ou de la Banque à pitons de Lévis², les citoyens mettent leurs compétences en commun pour proposer une économie qui repose sur les talents de ceux qui forment la collectivité. La monnaie d'échange : le temps. Celui qui sait bricoler offre ses services et accumule des heures qu'il pourra ensuite utiliser pour suivre des cours d'espagnol auprès d'un autre membre. « On part du principe que tout le monde est sur un pied d'égalité. Ça veut dire beaucoup pour l'estime des membres qui proviennent des couches paupérisées de la population », explique Fabien Daunay, coordonnateur des Accorderies de Montréal-Nord et de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve. L'objectif, entre autres, est de tisser des liens de partage entre des voisins qui ne se connaissent plus, ou qui se connaissent sous des angles pas toujours très positifs. « En ville, on a beaucoup perdu le sens de la communauté, et la Banque à pitons permet de réapprendre à avoir confiance dans son voisinage », croit Audrey Evers, agente de liaison à Lévis.

Non seulement ce système d'économie parallèle repose-t-il sur la mobilisation des citoyens dont il met les compétences à disposition, mais il fait aussi le pari de leur donner envie de s'impliquer dans une communauté qu'il leur permet de voir autrement.



1. <http://accorderie.ca/>

2. <http://www.banqueapitons.org/>



UN PROJET QUI SE RÉALISE POUR JUSTINIANO



Vasquez

ENTREPRENEUR PERSÉVÉRANT

DANS CHAQUE COMMUNAUTÉ, IL Y A DES RÊVES,
DES PROJETS, DES GENS ET DES ORGANISMES
QUI LES AIDENT À LES RÉALISER.

Vous souhaitez créer votre micro-entreprise ?
Avec le financement du programme
Microcrédit Desjardins aux entreprises,
nos partenaires peuvent vous accompagner :

QUÉBEC
web.fonds-emprunt.qc.ca

TÉMISCOUATA-SUR-LE-LAC
microcreditkrtb.ca

MONTREAL
acemcreditcommunautaire.qc.ca

LAURENTIDES
fondsmicrocredit.qc.ca

LACHUTE
felaurentides.org

LONGUEUIL
acers.qc.ca



Desjardins

Coopérer pour créer l'avenir

L'approche multifonctionnelle au service des intérêts multiples des communautés

Si l'expression « multifonctionnalité des territoires » est utilisée essentiellement par les spécialistes de l'aménagement du territoire, l'application de ce concept est bien réelle et se traduit par la mise en œuvre de projets rassembleurs partout au Québec. Selon les intervenants consultés, ce ne serait que « le début d'un temps nouveau », marqué par la nécessité d'aborder la gestion du territoire plus globalement.

par **Mélina Schoenborn**

Comment faire place à un développement économique durable ancré localement? Comment révéler les potentiels dormants d'un territoire pour répondre aux besoins d'une communauté locale? Le groupe de travail sur la multifonctionnalité des territoires ruraux s'est penché sur la question et a ratissé le Québec

pour identifier des projets concrets qui, à y regarder de plus près, s'inscrivent dans la nouvelle économie de proximité. Ce qu'ils ont en commun? Une valorisation partagée de l'espace qui prend en compte toutes les richesses qu'un territoire peut offrir sur le plan économique, social et culturel.



Les paysages des Îles-de-la-Madeleine sont mis en valeur grâce à la nouvelle « Politique-cadre en développement touristique » qui comprend des outils d'urbanisme pour contrôler la construction aux Îles, tout en s'intéressant à la protection des milieux physiques fragiles et au développement de nouveaux produits du terroir.

Produire, habiter, protéger

« À mon avis, la survie de nos territoires ruraux dépend de cette approche », affirme tout de go Déborah Bélanger, présidente du Caucus des municipalités locales de l'Union des municipalités du Québec et membre du Groupe de travail sur la multifonctionnalité. Le groupe a été mandaté en 2008 par le MAMROT pour faire la lumière sur cette nouvelle façon d'envisager la notion de territoire¹, dans le cadre de la mise en œuvre de la Politique nationale de la ruralité 2007-2014.

En clair, l'approche multifonctionnelle mise sur une combinaison optimale des fonctions marchandes et non marchandes d'un territoire et s'appuie sur le constat que la seule dimension économique est insuffisante pour répondre aux besoins variés des communautés. « Une ville mono-industrielle est un territoire fragile. Or, depuis l'après-guerre, nous persistons dans ce genre de schéma unidirectionnel », estime la présidente de Solidarité rurale du Québec, Claire Bolduc. « Un territoire est reconnu essentiellement pour son secteur forestier, ou agricole, ou minier. Mais si l'on creuse, on s'aperçoit qu'un territoire comporte plusieurs facettes... et plusieurs atouts ».

C'est pourquoi le concept de multifonctionnalité intègre également les dimensions environnementales, sociales et culturelles dans la gestion de l'espace commun. Dans un projet multifonctionnel, que ce soit une entente, une politique ou une table de concertation, des secteurs d'activités comme ceux de la protection de la biodiversité, le développement des terroirs et la valorisation de l'héritage culturel d'une région sont croisés avec les activités d'exploitation des ressources naturelles. Une hybridation salubre, selon Mme Bolduc: « La multifonctionnalité force les gens à réfléchir sur 360 degrés le développement d'un territoire. Elle force les gens à se parler et à sortir du raccourci de la monoréflexion ! »

Une charte des valeurs touristiques aux Îles-de-la-Madeleine

Se parler... Les 13 000 habitants des Îles-de-la-Madeleine le faisaient déjà, car aux Îles, « tout le monde se connaît ». Mais lorsque le tourisme a atteint un sommet en 2002, le dialogue a pris un autre tournant. « Cette année-là, nous avons franchi le cap des 50 000 visiteurs, et nous avons senti un mouvement d'impatience et d'inquiétude de la part de la population », raconte Jeannot Gagnon, directeur de l'aménagement et du développement du milieu à la municipalité des Îles-de-la-Madeleine. Files d'attente, trafic, augmentation des déchets... « Face à ce sentiment d'envahissement, nous avons déterminé qu'il était temps de mieux situer l'im-

portance du tourisme, et de faire valoir ses aspects positifs ».

Le tourisme représente une manne pour les Madelinots, qui veulent en optimiser les retombées tout en « limitant les dégâts ». Des représentants du CLD, de la CRÉ, de la SADC, des intervenants du milieu touristique, culturel, environnemental et du milieu des affaires se sont donc réunis pour jeter les bases de ce qui est devenu la nouvelle « Politique-cadre en développement touristique ».

Ce que les gens appellent « la charte des valeurs touristiques » s'intéresse notamment aux outils d'urbanisme pour contrôler la construction aux Îles, tout en s'intéressant à la protection des milieux physiques fragiles et au développement de nouveaux produits du terroir. « Tout à coup, on a eu une épicerie fine, une boulangerie, une

boucherie, lesquelles peuvent opérer toute l'année grâce aux profits qu'elles réalisent l'été », soutient M. Gagnon. « Nous avons de bons produits dont on peut être fiers, profitez-en ! » aime-t-il dire aux habitants des Îles.

Selon la présidente de Solidarité rurale du Québec, une gestion intégrée du territoire en accord avec l'économie de proximité permet de renforcer la synergie qui existe entre les différentes fonctions du territoire. Des expertises croisées font en sorte que les divers secteurs d'activités « ne se nuisent pas entre eux », juge Mme Bolduc.

Deborah Bélanger aime résumer le concept ainsi: « Pour moi, la multifonctionnalité, c'est avant tout des intervenants qui travaillent ensemble pour améliorer leur qualité de vie ». Il y a encore des choses à bonifier dans le plan d'action pour parfaire la politique de tourisme aux Îles, estime M. Gagnon, mais il soutient que « le rassemblement des partenaires du développement leur a permis d'atteindre une cohésion. Nous pouvons satisfaire ensemble les attentes des visiteurs, sans nous déguiser comme milieu ».

Si la politique de tourisme n'est pas le seul facteur qui a permis aux Îles de retrouver un certain calme, il reste que la « démarche a permis de rassurer les gens sur le fait que la municipalité se donnait un rôle de leader, et qu'elle prenait les choses en main », de résumer M. Gagnon.

La 138 a besoin d'amour

En parallèle, les MRC de Charlevoix, de Charlevoix-Est et de La Côte-de-Beaupré ont elles aussi décidé de prendre les choses en main et de sensibiliser leurs communautés sur l'importance de protéger les paysages de la région. La 138 aurait besoin d'amour... car la qualité des paysages sur ses abords s'est lentement mais sûrement détériorée.

« Cela a été notre gros dossier en 2013 », explique Françoise Roy, chargée de projet de la Table de concertation sur les →

Comment révéler les potentiels dormants d'un territoire pour répondre aux besoins d'une communauté locale ?



Des aménagements améliorent le corridor routier de la route 138 à Beauré. Parmi ceux-ci, les Habitations Boivin à Beauré qui ont reçu le Prix paysage 2012.

paysages qui réunit les trois MRC. « Comment améliorer la situation ? Le constat, c'est qu'il faut travailler avec les agriculteurs, le milieu touristique et le milieu forestier si nous voulons avoir des paysages intéressants ».

En 2008, la CRÉ de la Capitale-Nationale a rassemblé 12 partenaires issus de divers horizons pour mettre en œuvre l'Entente spécifique sur la mise en valeur et la protection des paysages des MRC de La Côte-de-Beauré, de Charlevoix et de Charlevoix-Est. De cette entente est née la Table de concertation, laquelle s'est dotée d'une étude d'évaluation des paysages de la région; elle offre aussi des formations aux promoteurs immobiliers et aux municipalités, et soutient financièrement des projets qui vont dans le sens de leur mandat. Par exemple, l'aménagement d'une halte routière sur la 138, qui arborera une sculpture réalisée par un artiste de Charlevoix.

« Tout cela est parti des MRC, des décideurs locaux qui voulaient se doter d'outils comme il en existe depuis longtemps au Vermont pour valoriser le territoire. » Ils se sont dit « Nous avons d'aussi beaux paysages, il nous faut maintenant des outils ! », rapporte la chargée de projet.

Affichage, architecture, ressources naturelles, plan d'urbanisme; tous ces éléments sont reliés et doivent être pris en compte dans l'évaluation et la caractérisation des territoires. Est-ce nouveau ? « Il y a 10 ans, on ne parlait pas de ça ! », affirme Mme Roy. « Globalité, diagnostic commun, maillage entre des artistes et des agriculteurs... Cela nous ouvre des portes sur des univers qu'on ne connaissait pas ».

Incontournable pour l'avenir des régions

Aujourd'hui, il serait impératif de travailler en synergie plutôt qu'en silo pour découvrir les différents potentiels de notre territoire, selon la présidente du Caucus des municipalités du Québec. « Nous sommes rendus là. Nous voyons bien que les anciennes méthodes ne fonctionnent plus ».

Dans le rapport publié par le Groupe de travail sur la multifonctionnalité, il est soutenu que cette approche offre une réponse locale à la dépendance de certains milieux à une seule activité économique, en plus de favoriser la participation équilibrée de l'ensemble des acteurs d'un territoire. C'est pourquoi Solidarité rurale du Québec développe de son côté des outils pour valoriser la multifonctionnalité auprès des MRC et du gouvernement, tel le *Guide du passage à la proximité des services en milieu rural*², et l'avis *Ensemble, façonnons une nouvelle phase du développement de la ruralité*³. « Il faut introduire cette culture dans le fonctionnement des ministères et changer les mentalités. Les ministères sont censés être au service des citoyens, mais actuellement c'est le contraire qui se produit », estime la présidente de SRQ.

Il faut donc remettre les pendules à l'heure, mais Déborah Bélanger comme Claire Bolduc sont toutes deux optimistes. « On commence à parler de multifonctionnalité. Ce n'est pas gagné, mais j'ai bien confiance ! » nous confie Mme Bolduc. Même son de cloche auprès de l'UMQ. « Cela prend des revenus pour monter ce type de projets. Les municipalités ont besoin d'aide. Mais je crois que le gouvernement ira dans ce sens », de conclure Mme Bélanger. /

1. Le Groupe de travail sur la multifonctionnalité des territoires ruraux, chapeauté par Solidarité rurale du Québec, est composé de praticiens, de professeurs-chercheurs, de conseillers stratégiques et de représentants des utilisateurs des résultats des travaux. Il est présidé par Guy Debailleul, professeur titulaire au Département d'économie agroalimentaire et des sciences de la consommation de l'Université Laval. Voir le rapport intitulé « La multifonctionnalité : un regard neuf sur le territoire » pour en savoir plus sur les projets multifonctionnels recensés par le Groupe :

<http://www.ruralite.qc.ca/multifonctionnalite/documentation/Realisations/La-multifonctionnalite-un-regard-neuf-sur-le-territoire>

2. <http://www.ruralite.qc.ca/fr/Achat/Guide/Guide-du-passage-a-la-proximite-des-services-en-milieu-rural>

3. <http://www.ruralite.qc.ca/fr/dossiers-ruraux/Avis/Avis-Ensemble-faconnons-une-nouvelle-phase-du-developpement-de-la-ruralite>



La forêt publique : par qui, pour qui ?

S'il existe une ressource de laquelle dépendent plusieurs communautés au Québec, c'est bien la forêt. Fragilisées par la crise forestière, elles sont nombreuses à se mobiliser pour se réapproprier la ressource et traduire leur projet de territoire dans un modèle d'affaires qui, cette fois, leur ressemble.

par **Myriam Thériault**

Pour Sara Teitelbaum, chercheuse en sociologie de l'environnement à l'Université de Montréal, la forêt constitue un exemple flagrant d'une industrie qui, au Québec, n'a pas été développée autour d'un modèle de proximité. « Historiquement, le système de gestion de la forêt publique a été axé sur de grandes allocations de forêt à des entreprises privées, lesquelles sont aujourd'hui de plus en plus consolidées et de plus en plus globalisées », explique-t-elle. « Dans ce modèle, la forêt a été comprise comme une ressource à exploiter et les communautés locales comme des bassins de main-d'œuvre ». Or, dans le contexte actuel de crise forestière, nombreuses sont les localités qui ont fait les frais de ce modèle de développement, faisant face à des fermetures d'entreprises dans un mode de gestion de la forêt qui ne leur permettait pas toujours de reprendre elles-mêmes les choses en main. Mais cela est en train de changer.

Les coopératives : pionnières d'une foresterie de proximité

« Maîtres chez nous du développement de nos ressources », voilà le slogan qui illustre la mission collective que se sont donnée les artisans du consortium Boisaco (composé de deux coopératives de travailleurs et de différents partenaires de la communauté), en 1983, lors de la reprise de l'usine locale implantée à Sacré-Cœur, dans la MRC de la Haute-Côte-Nord. Ayant fait le pari de la diversification par l'innovation, le consortium a su traverser la crise qui, au cours des dernières années, a provoqué la fermeture de dizaines d'usines forestières sur la Côte-Nord. Aujourd'hui, Boisaco emploie plus de 600 travailleurs dans une communauté de 1881 habitants. Elle a même fait des petits en mettant sur pied six autres unités de production, contribuant du coup à la vitalité économique et sociale de toute la région. ➔



Vue aérienne du site "Boisaco" et des boisés alentour.

« C'est que la formule coopérative comporte un avantage important sur l'industrie traditionnelle », estime Jocelyn Lessard, directeur général de la Fédération québécoise des coopératives forestières (FQCF). « Ce qui la distingue, c'est cette volonté de favoriser la retombée de l'activité forestière vers la collectivité. On essaie de rapprocher les centres de décision des personnes et de la ressource elle-même », explique-t-il.

Prises localement, les décisions peuvent donc s'harmoniser au contexte particulier de chaque collectivité, avec les intérêts à long terme de cette dernière en tête. Et si la crise forestière n'épargne personne, là où la grande industrie se résigne parfois à la fermeture ou à des coupures de postes, les coopératives forestières, ancrées dans leur communauté, chercheront à y faire face en faisant preuve de créativité. La FQCF, qui a vu le chiffre d'affaires de ses adhérents passer de 460 à 225 millions de dollars au cours de la dernière décennie, peut témoigner de cette résilience et de ce désir d'innovation chez ses membres, notamment par leur intérêt pour la production de biomasse, une source énergétique plus verte. Comme nous l'explique Jocelyn Lessard, le développement de cette filière a demandé de nombreux efforts de la part des coopératives. « C'est quelque chose de complètement nouveau : il n'y avait pas de clients pour ce produit, pas de structure de commercialisation, pas de système de cueillette organisé. Que les coopératives se lancent là-dedans, c'est un signe important qu'elles ont de l'intérêt pour faire autre chose que ce qu'elles font traditionnellement et pour se rapprocher de leur communauté en lui fournissant de l'énergie dans des circuits courts ».

Une vision qui se propage

Si les coopératives forestières québécoises portent depuis longtemps la vision d'une industrie enracinée dans les milieux, dans une perspective de développement économique et social des communautés locales, il aura cependant fallu que le modèle industriel traditionnel traverse une importante crise pour que cette vision fasse davantage son chemin et que les communautés s'en emparent. « Dans la situation actuelle, les communautés n'ont pas les ressources pour exploiter les forêts de manière très extensive », croit Serge Harvey, directeur général de la Forêt modèle du Lac-Saint-Jean, un laboratoire en milieu forestier qui vise justement, par ses activités de recherche et de développement, à améliorer le bien-être des communautés qui en dépendent. « Néanmoins, elles doivent trouver des moyens de mieux en vivre ». Et elles y arrivent.

Être conscient du territoire, c'est donc être conscient de son potentiel.



Quand la compagnie exploitant le moulin à scie au cœur de la municipalité de Mont-Carmel a décidé d'aller transformer ailleurs le bois récolté à proximité, la communauté s'est mobilisée et a obtenu du gouvernement les droits d'exploitation d'une partie de cette forêt. « L'enjeu n'était pas tant la perte d'emplois, peu nombreux au moulin à scie à ce moment-là, que les impacts anticipés de la nouvelle sur notre milieu », explique Denis Lévesque, maire de la municipalité. « D'avoir

récupéré une mauvaise nouvelle pour mobiliser notre monde et en faire quelque chose de positif, ça a eu un impact économique et social beaucoup plus important que n'aurait pu avoir, je pense, la simple sauvegarde du moulin à scie ». Sept ans plus tard, la forêt communale de Mont-Carmel a obtenu un statut

de Laboratoire rural, un projet provincial qui s'accompagne d'un financement pour observer et apprendre de diverses innovations en milieu rural ; la jeune Corporation municipale récolte de la matière ligneuse et récupère de la biomasse qui

sert à chauffer les immeubles municipaux. Et les retombées du projet vont bien au-delà des profits récoltés et réinvestis dans la communauté: mobilisation citoyenne, fierté, reconnaissance, sentiment d'appartenance, autant d'effets qui sont eux-mêmes de nouveaux moteurs de développement économique et social. « Je pense qu'il y a un volet qu'il ne faut pas négliger, c'est l'appartenance au territoire », ajoute Denis Lévesque. « Si on a longtemps laissé aller les choses, aujourd'hui, on est plus conscients du territoire qu'on a et, surtout, plus conscients de la volonté et de la capacité de notre milieu à créer de l'emploi chez nous, à partir des ressources disponibles, grâce à la recherche de solutions originales et l'identification de nouveaux créneaux ».

La rencontre des potentiels

Être conscient du territoire, c'est donc être conscient de son potentiel. Celui de la forêt, d'une part, puisque les projets de foresterie de proximité, qu'ils soient coopératifs ou communautaires, mettent habituellement en valeur la diversité de ses ressources: la matière ligneuse, les produits forestiers non ligneux (comme les champignons et les huiles essentielles), la biomasse, l'activité récréotouristique, etc. Mais c'est aussi, d'autre part, la capacité de reconnaître le potentiel de chacun des membres de la collectivité, explique Jason Fournier, qui a étudié les facteurs de réussite de divers projets de foresterie communautaire dans le cadre de sa maîtrise en environnement à l'UQAM. « Il faut impliquer l'ensemble des membres de la communauté dans un modèle où il y aura un partage, convenu à l'avance, des rôles et des bénéfices », ajoute-t-il.

Mais si elle est nécessaire, la collaboration demeure un défi. D'un côté, les municipalités revendiquent une décentralisation accrue des pouvoirs, comme l'exprime Bernard Généreux, président de la Fédération québécoise des municipalités: « C'est la FQM qui a initié le concept de forêt de proximité et qui a demandé qu'il soit intégré au nouveau régime forestier, en obtenant l'adhésion de l'ensemble des intervenants du milieu forestier. Pour les municipalités du Québec, il s'agit d'une opportunité unique de prendre en charge leur avenir en misant sur les ressources naturelles ».

Or, pour certaines coopératives forestières qui sont présentes dans les communautés depuis longtemps, ce qu'elles perçoivent

comme la passation du pouvoir d'une main politique vers une autre n'améliore pas forcément la situation. « Dans beaucoup d'endroits, les coopératives forestières se sentent menacées parce que ça peut peut-être enlever des contrats à la coopérative si la MRC décide de sous-traiter avec quelqu'un d'autre », nous explique Jason Fournier, avant d'ajouter « Je pense que pour que ça fonctionne, il faut travailler avec ce qui est déjà en place ». Jocelyn Lessard abonde en ce sens: « En ce moment, le monde municipal revendique des changements, mais néglige les effets négatifs que ça pourrait engendrer. Après avoir déjà perdu 25 % de ses garanties, l'industrie aura beaucoup de mal à accepter de nouvelles coupures. Il vaudrait mieux trouver des compromis ». Ainsi, alors que la communauté peut s'incarner autant dans ses →



structures politiques que dans des coopératives locales qui travaillent sur le terrain, l'entente entre ces parties n'est pas garantie.

Et le gouvernement, là-dedans ?

Finalement, face à ces communautés qui veulent se réapproprier leur forêt, qu'est ce que le gouvernement provincial est prêt à faire ? Au Rendez-vous national de la forêt québécoise, en novembre dernier, le gouvernement a lancé un appel d'offres pour quatre projets pilotes de forêt de proximité, sans préciser, cependant, les critères ou l'ampleur de ces projets. Bien que le développement de la forêt de proximité soit attendu depuis longtemps, les réactions face à cette annonce sont prudentes : on trouve que le gouvernement bouge trop peu, trop lentement. « Ça ne donne pas beaucoup d'espoir quant à l'actuelle volonté politique de mettre en œuvre et d'étendre cette approche-là », estime Sara Teitelbaum, visiblement déçue que le ministère des Ressources naturelles n'ait toujours pas mis de l'avant une véritable politique sur la forêt de proximité.

Et puis, on se demande où aller chercher des volumes de bois intéressants pour ces projets : « Il n'y a pas un hectare de forêt qui est libre de droits en ce moment : partout, il y a quelqu'un qui travaille dedans, qui fait de son mieux » soutient

Jocelyn Lessard. « Si on crée de l'instabilité, on compromet les emplois. Il ne faudrait donc pas que la mise en place d'un nouveau système vienne bouleverser les projets structurants déjà en place, même s'il est possible d'y faire les choses différemment en impliquant davantage la communauté », argumente-t-il.

Bernard Généreux, quant à lui, est plus optimiste face à cette annonce, dans la mesure où « ces projets-là doivent être des leviers de développement pour les communautés qui veulent s'investir dans des projets de forêt de proximité. Le projet pilote, dans notre esprit, ce n'est pas un projet pour voir si ça marche, les forêts de proximité. Il faut que ça nous permette d'aller plus loin. » Le ministère des Ressources naturelles, finalement, réitère que les projets pilotes, tout comme les autres projets annoncés lors du Rendez-vous national, représentent des engagements importants pour lui et souligne qu'ils feront l'objet d'un suivi et d'un bilan public par un comité directeur. Ainsi, que nous soyons optimistes ou pessimistes, la forêt nous réservera certainement encore des surprises... /



PHOTO : FORÊT MODÈLE DU LAC-SAINT-JEAN

Chantale Lavoie : au front pour l'avancement de sa région

par Véronique Chagnon

« L'avantage majeur de Chantale, c'est qu'elle a de l'expérience en développement. Les élus qui n'en ont pas ont tendance à vouloir des projets dans l'immédiat. Mais si on veut aller plus loin, il faut prendre le temps de consolider les choses. » Maryse Drolet est conseillère en recherche et politiques à la Fédération québécoise des municipalités (FQM). « Chantale », c'est Chantale Lavoie, préfète élue de la MRC de la Matapédia depuis 2009, que Maryse Drolet a côtoyée alors qu'elle présidait un comité mandaté pour conseiller le MAMROT lors du renouvellement du Pacte rural.

Forte de son expérience sur son propre territoire, Chantale Lavoie était la personne toute désignée pour expliquer au gouvernement du Québec ce dont les municipalités avaient besoin. C'est que, dans La Matapédia, un grand projet de développement territorial est en cours. Et Chantale Lavoie le porte toujours sur tous les fronts.

« Capitale forestière du Canada » en 1993, La Matapédia a beaucoup souffert du déclin de l'industrie. Ce vaste territoire où se côtoient 18 municipalités a donc décidé en 2006 de se doter d'une vision commune. Tourisme, environnement, culture, gouvernance... tous les secteurs ont été scrutés à la loupe, les diverses consultations citoyennes nourrissant ce qui allait devenir les grandes orientations de l'« Écoterritoire habité de La Matapédia », peuplé par un peu moins de 20 000 habitants. Chantale Lavoie, à l'époque agente de développement rural au CLD de La Matapédia, collabore alors à l'élaboration du projet.

Mais la démarche a bien failli ne jamais aboutir. « La vision était élaborée, et on cherchait une façon de la faire atterrir en un plan d'action. Avant mon élection, l'équipe avait essuyé deux refus du MAMROT pour du financement », explique Chantale Lavoie. C'est que mobiliser des ressources pour réfléchir au développement du territoire exige des sous, et les retombées financières, bien qu'importantes, n'arrivent que sur le long terme.

Convaincue de la nécessité et des bienfaits du plan, la Caisse Desjardins locale acceptait pourtant d'investir 60 000 dollars, tandis que le CLD et la SADC y mettaient chacun 15 000 dollars; la MRC mobilisait à son tour environ 147 000 dollars. Mais il manquait toujours un grand bailleur de fonds pour garantir que la démarche aurait le financement suffisant à travers les années.

« On n'avait pas baissé les bras, on croyait tellement à ce projet. Ce qu'on a fait, en 2009, c'est qu'on a rassemblé tout ce qu'on avait récolté et préparé, puis on a frappé à la porte de la Fédération canadienne des municipalités. Et la Fédération a finalement accepté de financer notre projet », raconte Chantale Lavoie. Une enveloppe de 304 975 dollars.



Sous le leadership de la préfète Chantale Lavoie, l'équipe de la MRC de La Matapédia a donné un second souffle à son projet d'« écoterritoire habité ».

« On a besoin de leaders comme Chantale qui portent cette vision du territoire et qui sont prêts à la défendre et à la concrétiser », croit Maryse Drolet. Si Chantale Lavoie, visiblement modeste, martèle que le projet doit être porté par l'ensemble de la collectivité, elle reconnaît qu'il faut quelqu'un pour tenir le porte-voix. « Ça prend quelqu'un qui va en avant, qui va convaincre, qui va discuter avec les gens. »

Et qui ne se laissera pas décourager par les embûches. « Dans la vie, je suis une optimiste qui croit que, si on veut changer les choses, il ne faut pas attendre après les autres pour le faire. Il faut foncer, et il faut chercher les outils dont on a besoin. »

Le travail acharné de Chantale Lavoie et de son équipe a mené La Matapédia à l'aube de la concrétisation d'un plan de mise en œuvre auquel les organisations et entreprises de la région pourront adhérer. Entre l'étiquetage, l'achat local ou la mise sur pied d'une plateforme Web, les projets qui attendent les diverses parties de la communauté matapédienne ne manquent pas. Mais tout le monde sait maintenant vers où il faut aller. /

Sol au monde

(Hommage à Marc Favreau¹)

par David Goudreault

David Goudreault, poète de l'oralité, se définit comme un slameur engagé. Travailleur social de formation, les mots « slamés » sont ses outils de prédilection et d'expression au service de prises de positions fortes et affirmées.

www.davidgoudreault.org

Sol, Si seulement j'avais son
œil en guise de châssis
Cet impossible chasuble à chausser
Cette généreuse source de respiration
Pour des racines et des
racines de génération
Raaahhh, ce général du particulier
Moi, je le mire de toute la ration
Pas seulement la demi ration,
toute l'admiration
Car il est complet, ce va-nu-pire en haillon
Ayons l'humabilité de le reconnaître
Quand il nous dépasse par
la rue ou dans la tête
Il a tant tellement ému
Qu'il nous a émunisé à l'insensible
Il nous remonte par l'ascension
Moi je l'imite, je l'imite
Et voilà bien ma limitation...
Comment rendre hommage à un homme
Qui nous repère tant qu'il
nous grand-pèrsonnage
Qui nous atteint et qui nous manque
Raaaahhhhhh
La mort est cruelle mais équitable
On a tous le droit d'équité
Mais lui, il a l'équité trop tôt
Lui qui n'avait même pas de
toi, seulement le Sol
Et à peine un peu de soi pour toute douceur
Raaah mes vers et mes sœurs
On pourrait lui ressusciter de l'intérêt
Le susciter de l'intérieur
Ce complet demi Dieu du dire
Dire l'éthique et le poétique
Dire le litique et le politique
Ce qui nous tique et nous fatigue
Mais il ne sert à rien de médire
Pour ça il y a les médireiatiques
Ce sont de vrais pâtisser
Ça dessert et ça dessert

Et ça dessert le public les médireiatiques
Les nouvelles, c'est de la
marque maintenant
C'est de la marketing
Il n'y en a plus de nouvelles nouvelles
C'est de la vieillesse
Poisson frais ! Poisson frais !
Conflits au Moyen-Orient, corruption,
Coupures et allons donc !
L'histoire se pète et répète en bateau
Si la CIA tombe à l'eau qui qui reste ?
Pinochet et Pinochio
Des restants de réseaux
Mais maintenant on a même
les réseaux sociaux
Rahhhhh ça y a pas à dire, rien
de mieux pour rien dire
Sans jamais tarir
À moins de vouloir combler la place Tarhir
Sans rire...
Il est tant tellement difficile
D'avoir un repas sans cell
À la distance des antipodes
Cacher derrière nos ti-podes
On texto on texto on texte trop
On a tous l'air de vieux branchés
Comme autant de cathéters
Mais qu'a-t-on tant à se dire
Qu'a-t-on tant ta prévoir
Catins désarticulés dans les corridors...
Raaaahhhhhh
J'imagine qu'ont fait le tour du monde
Le tour du monde profil par profil
S'assurer que tout le monde
défile et s'enfile sans fin
Mais s'écrire pour se dire
C'est comme prendre la voiture
pour aller marcher
C'est comme acheter plus pour économiser
C'est comme se maquiller pour être aimé...
Être aimé ahhhhh être aimé

La rubrique *Sociale Fiction* offre l'occasion à des artistes québécois de présenter leur vision du développement collectif, des pratiques citoyennes et de l'engagement social au Québec. Essais, bandes dessinées, poèmes, contes ou pièces de théâtre se glissent ainsi à travers les pages, telle une parenthèse littéraire et inusitée sur le développement collectif.



En public, clique moi que tu m'aimes
Clique clique clique
Plus facile à cliquer qu'à dire
Plus facile à liker qu'Hamir
Le mot te tue-t-il ?
Moi il me très tatile
Haaaamour
Dans mon temps et dans le
tentant du toujours
Tout ça tout ça pour toi comme pour moi
À travers le battement des siècles
et les battements de cil
Parfois malagauche et souvent maladroit
Tout ça pour le faire, s'y faire et se faire dire
L'hhhamour

L'amour conjugué
À la première personne
À la première personne que tu vois passer
Je sais c'est dur c'est dur
Mais c'est dire qu'il faut, pour vrai
L'amour ça dure ça dure si on sait le dire
Alors comme la grande âme
derrière le petit homme
On peut le dire direct en parlant tout croche
Même le dire mal fait du bien
Et quand c'est un clown
qui nous le rappelle
Ça console
Une chance qu'on Sol !

Je décide une incision cap
insubmersive :
je serai photographe et ta
rètes.
Je va faire des photos sental
Je va me coulisser dans le mo
spectacle
dans le monde de la chaude
et là je ferais des photos
seuses et scandides...
Dans ce monde-là, y a de r
y a des impréssaire et a
pressaireux aussi
qui palmarès très riches mais
ciblés de vedettes...
même qu'ils doivent faire o
fants qui prodigent
qui prodigent qui prodigent
deviendront
des enchanteurs à succé d
années...
ou des enchanteresses mélo
et même mélodiques
qui nous bercent, qui nous ber
murmure du son...
On voit des coproducteurs qui
ductionnent des coprofilms
et des cinéastucieux qui projec
leurs pbscénarios sur un mé
géant.
On voit des scripoteurs de
vision qui nous épisodent
avec des histoires internes min
des histoires à dormir assis

"L'odieux visuel", Marc Favreau, alias Sol

ÉTUDES DE K

Harmonie Inter-Communauté: le défi du vivre ensemble

par Amélie Germain

D'un côté de la route 132, quelque part en Gaspésie, se trouve Pointe-à-la-Croix, municipalité d'environ 1 550 habitants. De l'autre côté de cette même route, juste en face, se trouve Listuguj, une communauté autochtone qui compte un peu plus de 2 000 habitants. Jusqu'à tout récemment, les rapports entre les deux communautés étaient très difficiles : on rapportait, de part et d'autre, de nombreux actes criminels et les commentaires négatifs des jeunes fréquentant la Maison des jeunes de Pointe-à-la-Croix laissaient transparaître la persistance de nombreux préjugés raciaux.

Se questionnant sur les relations entre les habitants des deux communautés, la coordonnatrice de la Maison des jeunes de l'époque fit circuler un questionnaire dans les écoles primaire et secondaire. Les résultats ne faisaient plus de doute : il fallait améliorer le climat entre les communautés et favoriser les rapprochements interculturels. Conscients de l'urgence d'agir, les divers acteurs et intervenants de chacun des milieux (membres des services sociaux, Maison des jeunes, écoles, policiers, etc.) se sont rapidement mobilisés et réunis pour former un comité, afin d'analyser la situation et de dégager des pistes de solution.

Mais avant toute chose, il fallait dissiper la méfiance envers tout projet de rapprochement interculturel et favoriser l'engagement des citoyens des deux communautés. La première action entreprise fut donc la signature du Traité d'Harmonie, un engagement entre les citoyens des deux villages, ainsi que des élèves des écoles impliqués dans le projet, autour de valeurs communes : le respect entre les individus, la considération entre les dissemblances des deux communautés ainsi que le partage des savoirs. Pour la communauté de Listuguj, il s'agissait d'un symbole fort pouvant les aider à établir une

relation à long terme avec les citoyens de la municipalité de Pointe-à-la-Croix. Renouvelé tous les ans, le 1^{er} octobre d'harmonie, avec des représentants des élèves de chacune des écoles, des enseignants et des personnes âgées de chaque groupe, le traité semble aujourd'hui vital au maintien du climat harmonieux entre les deux communautés.

Le projet Harmonie Inter-Communauté vise l'organisation d'activités favorable aux rapprochements interculturels. C'est ainsi que chaque jeune de l'école primaire de la communauté de Listuguj est jumelé à un jeune d'une autre école : échange de courrier, sorties de toute sorte, pique-niques, plantation d'arbres, ateliers de bricolages ou scientifique, cours de langue micmaque, voilà autant d'occasions de s'amuser et de travailler ensemble. Pour les adolescents, une équipe de hockey réunissant des jeunes de Listuguj et des municipalités environnantes a été mise sur pied. Pour les adultes, un symposium des arts et un concours de décorations de Noël intercommunautés sont organisés chaque année. Toutes les occasions sont désormais prétextes à se retrouver pour partager les richesses de la différence.

Aujourd'hui, le projet Harmonie est bien enraciné dans les deux communautés et un vent de changement s'est installé le long de ce tronçon de la route 132. Pas étonnant donc que le comité de partenaires d'Harmonie Inter-Communauté soit plus actif que jamais en usant d'imagination pour multiplier les opportunités de rencontres. /



Le projet Harmonie Inter-Communauté crée de nombreuses occasions de rapprochement interculturel entre les Autochtones de la communauté de Listuguj et les habitants de Pointe-à-la-Croix en Gaspésie, comme ici une session de jam avec des musiciens des deux communautés.

Le Sac à dos : Un port d'attache au centre-ville par Manon Leroux



Le Sac à dos offre un comptoir d'entreposage aux personnes en situation d'itinérance.

Certaines initiatives, lorsqu'elles se concrétisent, semblent si pertinentes et essentielles qu'on a bientôt peine à croire qu'il a fallu si longtemps avant qu'elles puissent se réaliser. Ainsi en est-il de l'organisme montréalais le Sac à dos, qui fournit depuis 2003 des services primordiaux aux personnes itinérantes. Lors de rencontres de discussion entre personnes de la rue et intervenants, on avait identifié l'année précédente l'un des besoins les plus criants de la communauté itinérante : l'entreposage des biens. Comment, en effet, cheminer dans la réinsertion sociale et professionnelle lorsqu'on doit traîner armes et bagages pour aller à une entrevue ou chercher un appartement ? Certes, l'entreposage était possible parfois, dans certains organismes et de façon informelle, mais avec des résultats mitigés. C'est donc pour répondre à ce besoin que le Sac à dos a été fondé, en bénéficiant de l'expérience d'organismes qui avaient déjà tenté l'expérience.

Rapidement, les responsables ont vu le potentiel d'ajouter à leur première fonction celle d'un centre de jour. À la même époque, le Centre local d'emploi (CLE) Saint-Alexandre, situé dans le même quartier, cherchait un partenaire qui pourrait le décharger de son nouveau rôle de bureau postal. En effet, depuis la décision du Tribunal administratif du Québec (2002) qui garantit l'accès au chèque d'aide sociale malgré l'absence d'adresse fixe, les bureaux d'aide sociale sont bien souvent devenus des adresses postales pour ceux qui n'en ont pas, et ce CLE du centre-

ville a vite été débordé. Aucun autre organisme ne semblait prêt à assumer cette responsabilité, surtout sans financement l'accompagnant. Un projet pilote de deux ans a donc été mis en place, sous forme de partenariat entre le CLE et le Sac à Dos. Dix ans plus tard, 2000 cases postales servent à autant de personnes redirigées par trois CLE de Montréal, ainsi qu'à des gens qui ne peuvent recevoir chez eux leur courrier de façon sécuritaire. À ce service offert à prix modique, s'ajoute celui des messages téléphoniques, également essentiel à la réinsertion.

En 2012, un autre projet s'est concrétisé, celui-ci découlant de l'engagement du Sac à dos dans le lobbying pour la conservation des maisons de chambres montréalaises. Saisissant l'occasion d'acquiescer (grâce au programme Accès-Logis du gouvernement du Québec) un immeuble adéquat, l'organisme a fait reconstruire un édifice à logements pour y installer des studios meublés et parfaitement adaptés aux personnes en réinsertion sociale.

Le jumelage de ces activités, en particulier les cases postales et l'entreposage, fait du Sac à dos un organisme unique au Canada. Il constitue aujourd'hui un tremplin dont font usage des centaines de personnes qui chaque année quittent cet état, souvent passager, de l'itinérance. /

*Comment cheminer dans
la réinsertion sociale et
professionnelle lorsqu'on doit
traîner armes et bagages pour
aller à une entrevue ou chercher
un appartement ?*

Pour aller plus loin :

www.le-sac-a-dos.ca



Le Sac à dos dans la rue.

Sherpa, la mixité sociale réinventée

par Sophie Clerc

Juché au cœur du quartier le nouveau Saint-Roch, sur le boulevard Charest à Québec, l'édifice Sherpa attire tout de suite l'œil du badaud, avec son allure moderne et ses balcons asymétriques aux couleurs bigarrées. Inauguré en juin dernier, Sherpa est avant tout un projet de logement social unique au Québec qui redéfinit avec avant-gardisme le vivre-ensemble. Il réunit en effet sous un même toit près d'une cinquantaine de personnes éprouvant des problèmes de santé mentale et une trentaine d'artistes émergents.

Ce projet de milieu de vie qui mêle logement social, soutien à la relève artistique et accompagnement de personnes en difficulté, est né dans la tête de l'audacieux Benoît Côté, directeur de l'organisme PECH (Programme d'encadrement clinique et d'hébergement) qui accompagne des individus aux prises avec des problèmes de santé mentale depuis plus de 20 ans. Des individus en situation de vulnérabilité, trop souvent stigmatisés, oui, mais avant tout citoyens, ajouterait Monsieur Côté. « Le but ultime du projet Sherpa, c'est que les personnes redeviennent des citoyens à part entière et s'impliquent dans leur communauté », affirme-t-il. « Nous avons voulu faire de Sherpa plus qu'un centre de rétablissement, et en faire un lieu de vie centré sur la vie citoyenne

Accessible aux résidents, au grand public, de même qu'aux organismes communautaires, cet espace se veut un lieu de rencontres citoyennes et permet de défaire les préjugés entourant la santé mentale.



L'édifice Pech-Sherpa sur le boulevard Charest, un projet de logement social unique qui accueille sous un même toit des personnes éprouvant des problèmes de santé mentale et des artistes émergents.

par l'intermédiaire de la médiation culturelle, notamment ».

Appuyé par un réseau d'organismes communautaires, « l'AGIR en santé mentale » qui partage la même préoccupation de « faire éclater les silos » en matière d'intervention, le projet Sherpa mise sur le caractère intersectoriel et complémentaire des activités qui sont proposées. Ainsi, des ateliers spécifiques animés par les intervenants de PECH sont offerts aux personnes en accompagnement. Mais l'édifice possède aussi au rez-de-chaussée un café, de même qu'une salle culturelle qui sert tour à tour de galerie, de salle de concert ou encore de salle de projection. Accessible aux résidents, au grand public, de même qu'aux organismes communautaires, cet espace se veut un lieu de rencontres citoyennes et permet de défaire les préjugés entourant la santé mentale.

Malgré le succès rencontré aujourd'hui, les débuts de Sherpa ont été mouvementés.

À l'annonce du projet, un certain nombre d'artistes se sont offusqués et ont fait preuve de résistance, craignant les amalgames dans l'esprit du grand public. Pour Benoît Côté, il s'agissait plutôt de considérer l'art comme une affinité réunissant les deux groupes visés et permettant d'établir des passerelles entre eux. Salvateur, thérapeutique, outil d'expression sans pareil, l'art, lui, ne discrimine pas. « Sherpa, c'est aussi un projet qui encourage la relève artistique québécoise et qui constitue un merveilleux tremplin pour les artistes » poursuit Benoît Côté.

Désormais bien implanté dans le quartier, Sherpa s'associe également aux organisations communautaires du secteur, qui sont nombreuses, pour échanger leurs pratiques et bons coups en matière d'intervention et plus largement de participation citoyenne. Benoît Côté se prend d'ailleurs à rêver de faire du nouveau quartier Saint-Roch « une Silicon Valley de l'innovation sociale ».

D'ici là, l'équipe du projet Sherpa souhaite développer davantage d'activités favorisant la cohabitation entre artistes et résidents en accompagnement. « Une cohabitation qui ne va pas toujours de soi, selon les dires de Benoît Côté. Je rêve du jour où on ne parlera plus des personnes comme des utilisateurs de services en santé mentale, mais bien comme des citoyens, acteurs de leur communauté. »

Un pari certes ambitieux, mais qui, en misant sur l'art, la richesse de la mixité sociale et la citoyenneté, semble posséder les atouts nécessaires pour des histoires de réussite en devenir. /

Pour aller plus loin : www.infopech.org

Québec, 1880: le paradis des compagnies minières

Depuis la fin du XIX^e siècle, les compagnies minières bénéficient au Québec de conditions d'exploration et d'exploitation particulièrement favorables. Si la faiblesse de leurs obligations envers l'État, les communautés locales et l'environnement a fait l'objet de critiques, les tentatives de réformer le droit minier depuis près de 125 ans ont toutes fait chou blanc. L'industrie minière: risques publics, profits privés?

Par Yanic Viau

Le 9 décembre 2013, la *Loi modifiant la Loi sur les mines* (projet de loi 70) était adoptée par l'Assemblée nationale du Québec, mettant fin à une ixième tentative de réformer le droit minier québécois. Le gouvernement minoritaire du Parti québécois souhaite par cette loi obliger les minières à faire preuve de plus de transparence dans la divulgation de l'information sur les quantités de minerai extrait et sur les redevances versées à l'État, dont les montants provenant de chacune des 22 mines en activité sont actuellement gardés secrets. La nouvelle loi rend aussi obligatoire une évaluation environnementale pour les nouveaux projets miniers – évaluation dont la portée limitée a toutefois fait l'objet de critiques. Elle donne également certains pouvoirs aux municipalités dans l'aménagement de leur territoire.

Le projet de loi 70 est en quelque sorte une version diluée du projet de loi précédent sur le même sujet (projet de loi 43), rejeté par l'Assemblée nationale le 30 octobre 2013. Même si ce dernier contenait des mesures d'encadrement des compagnies minières fortement diluées par rapport aux promesses électorales faites par le Parti québécois en 2011, les porte-paroles de l'industrie minière s'y opposaient, craignant un « préjudice à ces entreprises [minières] qui évoluent dans un environnement compétitif ». Le Parti libéral du Québec et la Coalition

Avenir Québec avaient uni leur voix pour dénoncer les « pouvoirs arbitraires » qui incomberaient à la ministre des Ressources naturelles dans le projet de loi 43, pendant que Québec Solidaire constatait, de son côté, que 30 % des mandats déclarés au Registre des lobbyistes, entre 2002 et 2013, étaient reliés à l'industrie minière.

Parmi les modifications apportées par le gouvernement pour diluer le projet de loi et ainsi obtenir l'appui de la députation de la CAQ, le pouvoir initialement accordé à la ministre des Ressources naturelles à l'effet « de refuser d'octroyer un bail d'exploitation de substances minérales de surface, ou de mettre fin à un tel bail, pour un motif d'intérêt public » se limite désormais à la seule « exploitation du sable et du gravier » (!), excluant toute autre substance minérale.

L'échec d'Honoré Mercier (1890)

Ce n'est pas la première fois que l'industrie minière parvient à empêcher des changements législatifs susceptibles de nuire à ses intérêts. Au milieu du XIX^e siècle, toute mine d'or ou d'argent était considérée comme une propriété de l'État, alors que les autres ressources minérales en sous-sol appartenaient aux propriétaires qui détenaient les droits sur la « surface » d'un terrain. Dans les années 1870, l'essor de mines de phosphate en →

Yanic Viau est professeur d'histoire au Cégep du Vieux Montréal. Pendant près d'une décennie, il a été conseiller au ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), où il s'est notamment consacré à la gestion de projets pilotes d'insertion socioprofessionnelle des jeunes.



Mine d'amiante, Thetford Mines, Québec, vers 1918

Outaouais, et surtout la découverte des gisements d'amiante en Beauce (1876), amènent le gouvernement à légiférer sur le secteur minier. L'*Acte général des mines* de 1880 est une loi qui pose les fondements du droit minier actuel, en distinguant les droits sur la surface d'un terrain des droits sur le sous-sol. Désormais, posséder un terrain ne donne pas le droit d'en exploiter son sous-sol de façon automatique. Il

faut en acquérir un droit distinct, mais cette possibilité ne revient toutefois pas en priorité au propriétaire de la surface : un tiers peut avoir préséance, moyennant un titre d'exploration ou *claim*. Et si un détenteur de *claim* découvre une mine, il aura la première option d'achat des droits d'exploitation. C'est le principe du « premier arrivé ».

En 1890, le premier ministre du Québec Honoré Mercier, élu sous la bannière du Parti national sous un programme nationaliste, souhaite accroître la participation de l'État aux bénéfices nets des compagnies minières, y compris pour les propriétés acquises avant 1880. Il veut ainsi appuyer financièrement les agriculteurs dans les régions de colonisation, au rendement agricole plus faible, lesquelles sont de surcroît les plus menacées par les *claims* puisqu'on y trouve la majorité des mines. Mercier entend ainsi tirer pleinement profit de la constitution canadienne de 1867, qui accorde aux provinces la compétence exclusive en matière de prospection et d'exploitation des ressources naturelles non renouvelables. Il faut dire que les provinces connaissent des difficultés financières dès les débuts de la Confédération : tandis que le gouvernement fédéral possède le droit de lever des taxes et des impôts de toute nature et contrôle les douanes – ce qui représente à l'époque 80 % des revenus publics –, les provinces doivent se contenter des revenus tels les licences et permis, les droits sur les terres publiques et l'impôt foncier, lesquels rapportent peu à l'époque. Un impôt sur le revenu est théoriquement possible, mais à l'époque, l'idée est difficilement applicable dans les faits et surtout très impopulaire.

Les compagnies minières opposent toutefois une vive résistance à Mercier. En 1891, elles fondent le premier lobby de l'industrie minière au Québec, la *General Mining Association of the Province of Quebec*. À leur satisfaction, Mercier est forcé de démissionner en raison d'un scandale de corruption (le « scandale de la baie des Chaleurs »). Le lieutenant-gouverneur nommé pour le remplacer le conservateur Charles-Eugène Boucher de Boucherville. Grand ami des minières, Boucherville adopte une nouvelle loi en 1892 qui consacre les principes de la loi originale de 1880. Désormais, le gouvernement va se contenter d'imposer le profit des minières, et non leurs bénéfices nets et ce, peu importe la quantité de minerais extraite. L'exigence de transmettre au gouvernement des rapports trimestriels d'exploitation est abandonnée. Bien que la loi sur les mines connaîtra plusieurs modifications tout au long du XX^e siècle, le système du *free mining* est désormais bien en place. Comme le résume Ugo Lapointe, porte-parole de la coalition *Pour que le Québec ait meilleure mine!*, ce système « permet non seulement à quiconque d'acquérir librement un droit de propriété sur les ressources minérales du territoire, mais également d'obtenir des garanties de pouvoir les explorer et, en cas de découverte, de les exploiter ». Cette pratique repose sur l'idée « selon laquelle tout développement minier est souhaitable et dans l'intérêt collectif ».

Le projet de loi 70 adopté en décembre 2013 ne remet pas en cause le principe de *free mining*, et n'aborde pas les enjeux majeurs que sont les avantages fiscaux accordés aux minières, la faiblesse des redevances versées à l'État, le principe de l'imposition des redevances sur les profits plutôt que sur les bénéfices (alors que les minières sont pourtant soupçonnées de pratiquer l'évasion fiscale à grande échelle), et le soutien de l'État québécois au financement des infrastructures des minières dans le cadre du Plan Nord. Comme elle l'a fait en 1892 à la suite de l'échec d'Honoré Mercier de mettre fin au *free mining*, l'industrie minière a donc raison de célébrer. /

**L'Acte général
des mines
de 1880 est une loi
qui pose les
fondements du
droit minier actuel,
en distinguant les
droits sur la surface
d'un terrain des
droits sur le sous-sol.**

Radar culturel

par Sophie Clerc

Le Pont de l'exil

L'Office national du film du Canada (ONF) met à disposition des internautes plusieurs dizaines de films de fiction, d'animation et documentaires explorant notre monde en évolution. L'équipe de la revue a jeté son dévolu sur le documentaire « Le Pont de l'exil » réalisé par Jean-Pierre Gariépy. À l'aide d'archives, de reconstitution et d'animation, il s'interroge sur le parcours migratoire de quatre exilés qui ont trouvé refuge à Montréal, des hommes et des femmes qui arrivent de l'Iran, de la Bosnie, du Burundi et de l'Algérie. Peut-on déraciner un arbre et le replanter dans une nouvelle terre, un nouveau monde? Des éléments de réponse en images: http://www.onf.ca/film/le_pont_de_lexil.

Festival de films de Portneuf sur l'environnement

Du 18 au 26 avril 2014, se tiendra la onzième édition du Festival de films de Portneuf sur l'environnement, rêvé et lancé par l'organisme Rendez-vous culturels de Saint-Casimir. Unique festival francophone de films réunissant les passionnés du 7^e art et de la cause environnementale en Amérique, le public sera invité à visionner une grande variété de films, du court au long métrage en passant par l'animation ou le documentaire. Inspirés par le thème « En avril, ne te découvre pas d'un fil », les films en sélection traitent d'écologie, rendent hommage à notre environnement naturel et questionnent notre comportement humain face à la terre. En savoir plus: <http://www.ffpe.ca>.

Qui était Hélène Pedneault ?

Féministe et engagée, mais aussi journaliste, écrivaine, citoyenne aux multiples engagements, libre penseuse et indignée. Qui était cette voix de la révolte populaire et féministe? Dans cet ouvrage-hommage, 68 témoins, in-

tellectuels, journalistes, penseurs, travailleurs communautaires, racontent « leur » Hélène Pedneault: entrevue, récits, lettres, chansons, fictions, BD, allocutions, etc. Portrait inspirant d'une militante des temps modernes. (*Qui est Hélène Pedneault?* Fragments d'une femme entière. Sylvie Dupont [dir.], Éditions du remue-ménage, 2013.)

À cœur de jour! Grandeurs et misères d'un quartier populaire

L'exposition permanente de l'Écomusée du fier monde *À cœur de jour! Grandeurs et misères d'un quartier populaire* raconte le Centre-Sud, un microcosme de la Révolution industrielle à Montréal. Soyez témoin des impacts de l'industrie sur le travail et sur les conditions de vie des familles ouvrières, et explorez la réalité d'un espace en pleine mutation. En plus de l'exposition permanente, des expositions temporaires, des activités culturelles, des publications et des programmes éducatifs sont au rendez-vous. Découvrez comment le quartier Centre-Sud continue de se réinventer! Pour en savoir plus: <http://ecomusee.qc.ca/>.

Des racines et des rêves : un regard neuf sur le Saguenay-Lac-Saint-Jean

Le Musée du Fjord propose une nouvelle exposition permanente intitulée *Des racines et des rêves : un regard neuf sur le Saguenay-Lac-Saint-Jean*. L'exposition présente la richesse de ce territoire et de ses communautés sous un éclairage scientifique grâce à des collaborations avec le milieu universitaire, notamment l'Université du Québec à Chicoutimi. Les visiteurs peuvent déchiffrer l'histoire d'une population exceptionnelle à travers ses murmures et son exubérance... Ils poseront un regard neuf sur la région, loin des mythes, des lieux communs et des préjugés. Plongez au cœur de la richesse régionale: <http://www.museedufjord.com/>.



Le Pont de l'exil



Exposition *Des racines et des rêves : un regard neuf sur le Saguenay-Lac-Saint-Jean*

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sylvie Bellerose, Solidarité rurale du Québec
Mélanie Chabot, *Kaléidoscope*
Jacques Fiset, CLD de Québec
Ariane Émond, journaliste indépendante
Geneviève Giasson, Communagir
Georges Letarte, consultant en développement collectif
Denis McKinnon, Table nationale des Corporations de développement communautaire (TNDCD)
Louise Rondeau, ministère de la Santé et des Services sociaux
Denis Sirois, Réseau des CDEC

DIRECTRICE GÉNÉRALE ET RÉDACTRICE EN CHEF

Mélanie Chabot

COMITÉ D'ORIENTATION ÉDITORIALE

Mélanie Chabot
Sophie Clerc
Dominique Payette
Yvon Poirier

RÉDACTEURS

Mélanie Chabot, Véronique Chagnon, Sophie Clerc, Catherine Dorion, Louis Favreau, Amélie Germain, David Goudreault, René Lachapelle, Manon Leroux, Martin Robitaille, Mélina Schoenborn, Simon St-Onge, Myriam Thériault, Bernard Vachon, Yanic Viau

COLLABORATEURS

Jean-François Aubin, Mireille Audet, Deborah Bélanger, Yves Bellevance, Claire Bolduc, Alain Bouchard, Roméo Bouchard, Guy Boudreau, Marie-Joëlle Brassard, Amélie Castaing Rigaud, Marc-André Complaisance,

Benoit Côté, Fabien Daunay, Denis Deslauriers, Hélène Deslauriers, Maryse Drolet, Geneviève Dufresne, Bianka Dupaul, Agnès Dupriez, Jerry Espada, Audrey Evers, Jason Fournier, Jeannot Gagnon, Jeanne-Aimée Gauthier, Bernard Généreux, Claude Giguère, Gisèle Hallé, Serge Harvey, Bruno Jean, Cyril Kretschmar, Chantal Lavoie, Jocelyn Lessard, Denis Lévesque, Mathilde-Hasnae Manon, Lynn O'Cain, Cécile Pachocinski, Dave G. Pelletier, Bertrand Pouyet, Stéphane Roche, Meagan Reid, Daniel Roussel, Jean Rousseau, Françoise Roy, Anne Scallon, Vincent Tanguay, Sara Teitelbaum

PHOTOS ET COUVERTURE

Charles Briand

DESIGN ET ILLUSTRATIONS

Anne-Laure Jean

RÉVISION LINGUISTIQUE

Paul Montminy

SOUTIEN TECHNIQUE

Madalina Burtan

IMPRIMEUR

JB Deschamps

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec, Bibliothèque nationale du Canada

ISSN 1929-6878 (imprimé)

ISSN 1929-6886 (en ligne)

KALÉIDOSCOPE

190, boulevard Crémazie Est,
Montréal (Québec) H2P 1E2
514 864-1600
info@mediaK.ca / mediaK.ca



PHOTO : SOPHIE CLERC

PARTENAIRES

Kaléidoscope c'est le fruit de la collaboration des acteurs du développement collectif au Québec. Parce que le développement collectif c'est eux, *Kaléidoscope* ne peut exister sans cette étroite complicité. Pour cette raison, nous souhaitons les en remercier.

Nous souhaitons également remercier les Agences de la santé et des services sociaux (ASSS), les Conférences régionales des élus (CRÉ), le Réseau des Corporations de développement économique communautaire (CDEC) et les membres du Réseau québécois de développement social (RQDS) qui assurent la distribution régionale des parutions de *Kaléidoscope*.

ENFIN, KALÉIDOSCOPE C'EST AUSSI UN ENSEMBLE DE PARTENAIRES QUI SOUTIENNENT LA REVUE ET SES ACTIVITÉS. NOUS SOUHAITONS ÉGALEMENT LE REMERCIER DE LEUR APPUI: La Caisse d'économie solidaire / La Fondation Lucie et André Chagnon / La Table de coordination nationale en santé publique / La Ville de Montréal / L'Institut national de santé publique du Québec / Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport / Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale / Le ministère de la Santé et des Services sociaux

Procurez-vous la revue:
Consultez l'onglet « Abonnement » sur notre site mediaK.ca

POLITIQUE ÉDITORIALE

Destiné aux publics spécialisés et aux citoyens qui ont un intérêt pour le développement collectif, *Kaléidoscope* s'est donné pour mission de les informer tout en soutenant l'innovation, en s'assurant d'être ce lieu où les différents acteurs peuvent partager et enrichir leurs expériences et leur réflexion. *Kaléidoscope* s'inspire du Guide de déontologie des journalistes du Québec et du Conseil de presse du Québec pour prendre ses décisions en matière d'éthique et de déontologie. Les textes publiés sont sous la responsabilité de leur signataire et n'engagent aucunement les partenaires de la revue. Les textes publiés dans la revue peuvent être reproduits, à condition d'en citer la source.

SOLIDARITÉ RURALE DU QUÉBEC VOUS INVITE À VOUS INSCRIRE À SA
20^E CONFÉRENCE NATIONALE

Leaders de cœur,
territoires en tête



10 ANS POUR RASSEMBLER, PARTAGER, INNOVER.

26, 27, 28 MARS 2014
AU MANOIR RICHELIEU À LA MALBAIE

Conférenciers de renom, panels et ateliers seront l'occasion d'entreprendre une réflexion sous l'angle de l'humain au cœur des territoires. Rassembler, partager, innover pour construire tous ensemble nos milieux de vie. Voilà le défi que nous propose la Politique nationale de la ruralité.

LA CONFÉRENCE NATIONALE,
C'EST AUSSI...

Le BANQUET de la remise du prix
Ruralia-Desjardins, aux saveurs du
terroir de Charlevoix

INSCRIPTION ET PROGRAMME

www.ruralite.qc.ca/CN



[f /Solidarite.rurale.du.Quebec](https://www.facebook.com/Solidarite.rurale.du.Quebec)

[@2c rural](https://twitter.com/2c rural)



Solidarité
rurale
du Québec

INSCRIVEZ-VOUS AVANT LE 17 MARS 2014

Distribuée partout au Québec,
la revue *Kaléidoscope*
traite des grands enjeux du
développement collectif, en jetant
un éclairage sur les initiatives
locales et régionales, tout en
favorisant le partage d'expertise
et la réflexion critique.

mediak.ca



ADRESSÉ À :

ADRESSE DE L'EXPÉDITEUR :

KALÉIDOSCOPE
190, boul. Crémazie Est
Montréal (Québec) Canada H2P 1E2

11,95\$